

Le 25ème Anniversaire de la Chute du Pont de Québec

UN ECHEC POUR "LE COURRIER"

L'ANTISEMITISME NE PREND PAS A ST-HYACINTHE.
— LA COMMUTATION DE TAXES DE L'EMPIRE
CLOTHING APPROUVEE PAR LES ELECTEURS
PROPRIETAIRES. — QUATORZE SEULEMENT
VOTENT CONTRE.

Dans son dernier numéro "Le Courrier" a publié un article violent contre le règlement approuvé par le conseil pour donner une commutation de taxes à l'Empire Clothing Company. "Le Courrier" n'a pas manqué d'essayer de soulever les préjugés populaires en rappelant que l'Empire Clothing Company était la propriété d'une compagnie dont les actionnaires appartenaient à la race juive. "Le Courrier" comptait probablement qu'il y avait à Saint-Hyacinthe une proportion assez considérable d'électeurs propriétaires qui laisseraient influencer leurs votes par des appels aux préjugés de race et aux cris de juiverie.

Heureusement la ville de Saint-Hyacinthe est habitée par une population instruite qui ne se laisse guère ému par des appels de cette nature.

Dire qu'il n'y a personne chez nous qui soit susceptible d'être influencé par les appels de l'antisémitisme serait certainement contraire à la vérité. La campagne anti-juive compte certainement quelques adeptes à Saint-Hyacinthe mais ils sont si peu nombreux qu'ils sont plutôt des exceptions qui prouvent la règle de la bonne entente entre races et religions.

Nos citoyens ont appris à connaître il y a déjà un très grand nombre d'années, d'excellentes familles juives comme nous en comptons à Saint-Hyacinthe en ce moment. La plus grande manufacture que nous ayons à Saint-Hyacinthe a été établie par des juifs qui ont laissé un très bon souvenir à St-Hyacinthe et qui n'ont pas très peu contribué à faire de notre ville le centre industriel qu'elle est à l'heure actuelle.

Ceux qui étaient opposés au règlement ont fait tout en leur possible pour tâcher de soulever le cri de race et de religion et on nous rapporte qu'on a collé un peu partout dans la ville de petites affiches contre la race juive.

"Le Courrier" et les poseurs d'affiches ont perdu leur temps et leur argent car sur deux cent dix électeurs il n'y en a que quatorze qui se sont prononcés contre sa ratification. Voici les noms de ceux qui ont pensé comme "Le Courrier":

J. A. Gaudreault, Gérard, Thomas Duplessis, laitière, David Bélanger, Contonier, Victor Sylvestre, marchand, Désiré Brouillé, bourgeois, Joseph Leblanc, menuisier, Joseph Campbell, bourgeois, Rémi Gervais, bourgeois, George Tétrault, marchand, Eugène Turcotte, médecin, J. B. Ravenelle, marchand, Wilfrid Robert, menuisier, Emile Hébert marchand, Emile Marc-Aurèle, commerçant.

Nous ne disons pas que la totalité de ces personnes ont voté contre le règlement à cause des écrits du "Courrier" de Saint-Hyacinthe; mais ceux qui connaissent les choses et les gens de Saint-Hyacinthe savent que presque tous sont des conservateurs de la teinte du "Courrier" et des personnes qui pensent passablement comme les rédacteurs de ce journal.

Le résultat du vote a été le suivant: 210 électeurs propriétaires ont voté; 196 ont enregistré leurs votes en faveur de la ratification du règlement et 14 seulement contre cette ratification.

"Le Courrier" a signalé que l'ancien conseil avait décidé de ne pas accorder cette commutation de taxes. Nous savons que la question a été soumise au conseil du temps du maire Pagé mais nous ignorons si le conseil s'est prononcé officiellement contre cette commutation de taxes. Quoi qu'il en soit le conseil a eu raison d'adopter ce règlement car il est de l'intérêt de la ville, en ce moment de crise, qu'il ait le plus possible de construction et si l'Empire Clothing dépense 4 à 5 mille dollars de gages pour construire l'agrandissement projeté à sa manufacture cela soulagera d'autant les familles qui retirent ces salaires.

Quant à la question de l'aide donnée par la ville par ce règlement il ne coûte rien au trésor public et la Commission Scolaire et le Département de l'Aqueduc profiteront de l'accroissement de valeur. La ville, de son côté, retirera sensiblement autant de piastres qu'elle en retire actuellement de l'Empire Clothing et tout le monde admettra que c'est payer bien peu pour aider à cette industrie et la mettre en mesure d'accroître ses affaires.

Les propriétaires ont d'ailleurs prouvé que le conseil municipal a bien interprété la volonté populaire en adoptant ce règlement. Il y a à peine sept pour cent des électeurs qui ont vu autrement que le conseil municipal et comme la couleur des lunettes de presque tous ceux qui ont voté contre est bien connue du public, personne ne s'étonnera que ces gens n'aient pu voir autrement qu'ils ne l'ont fait sur cette question.

La majorité en valeur a été aussi significative que celle en nombre. Sur un total de \$1,679,472 d'évaluation les électeurs qui se sont prononcés contre ne représentent que \$113,000.00, soit à peine sept pour cent de la valeur totale des propriétés de ceux qui ont voté. Le total de la valeur de la propriété de ceux qui ont voté pour se chiffre à \$1,566,472. La majorité en valeur a donc été de \$1,551,472.00.

Ce résultat signifie donc que l'antisémitisme n'a pratiquement aucune emprise à Saint-Hyacinthe et tous ceux qui aiment la paix religieuse et la bonne entente entre les races en seront très satisfaits.

NOCES D'OR SACERDOTALES

De grandes fêtes paroissiales se sont déroulées à St-Hugues, comté de Bagot, à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. l'abbé E.-H. Messier, curé de cette paroisse depuis 1910.

M. l'abbé Messier est né à St-Paul de Rouville, le 11 mai 1858, de Casimir Messier, cultivateur, et de Zoé Végard. Il fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa théologie à Mariville un an, à Sorel deux ans et au grand séminaire de Montréal un an.

Il fut ordonné dans sa paroisse natale le 10 août 1882 par feu Mgr Moreau. Après son ordination il était nommé vicaire à St-Charles sur Richelieu, comté de St-Hyacinthe, et y demeura jusqu'en 1883. Au cours de sa longue carrière il fut successivement vicaire à Upton, comté de Bagot, en 1883; à St-Hugues, 1883 à 1885; à St-Pie de Bagot, de 1885 à 1890 curé de Knowlton, de 1890 à 1897; de Sabrevois, de 1897 à 1904, de St-Basile d'Iberville, de 1904 à 1910. En cette dernière année, 1910, il était nommé curé à St-Hugues de Bagot, poste qu'il occupe actuellement.

Il y a eu 25 ans lundi, le 29 août 1907, à 5 heures 30 de l'après-midi, l'aile du premier pont de Québec, qui était presque terminée, s'écroulait, entraînant dans sa chute plus de 80 ouvriers, dont la presque totalité devaient périr. — Une des plus terribles catastrophes qui se soient déroulées au Canada. — Ce n'est que dix ans plus tard, après avoir subi un nouveau désastre en 1916, que le pont qui fait l'orgueil de Québec fut ouvert à la circulation. — Les plans en avaient été changés considérablement. — Des souvenirs de la première catastrophe. — Récits de témoins oculaires et rapports des journaux du temps.

PLUS DE 70 PERTES DE VIE; \$5,000,000 DE DOMMAGES

Le 29 août 1907 (il y a eu 25 ans lundi), à 5 heures 30 de l'après-midi, le premier pont de Québec, monument colossal sur lequel reposait déjà l'orgueil de tout un peuple, s'écroulait, lançant dans l'éternité plus de quatre-vingts hommes et suspendant pour plusieurs années l'immense projet qu'on avait formé de relier entre elles les rives du St-Laurent aux portes de Québec.

Bien que les journaux du temps aient rapporté fidèlement les dramatiques péripéties de ce désastre, bien que de nombreux témoins oculaires vivent encore et aient maintes fois raconté la scène terrifiante à leurs concitoyens, à la jeune génération surtout, nous avons cru qu'un pareil anniversaire ne devrait pas passer inaperçu.

A cette époque l'univers entier fut ému de cette victoire de la matière sur l'esprit. Tous les yeux se tournèrent vers le St-Laurent pour exprimer à la nation canadienne la même et poignante sympathie. Au Canada, les luttes politiques furent momentanément suspendues et une grande tristesse envahit tous les coeurs. Pendant ce temps des centaines d'embarcations sillonnaient le fleuve, cherchant à ramener sur la berge les corps des disparus. De longues journées, des semaines passèrent et les recherches se poursuivirent sans toutefois permettre d'accorder à toutes les victimes le repos d'un modeste coin de terre. La mer servit de cimetière à plusieurs braves qui, pendant quelques années, eurent pour épitaphe une immense charpente d'acier tordu, à laquelle plus tard devait faire place un des plus importants monuments du monde.

Nous sommes donc au 29 août 1907. L'après-midi tire à sa fin. Le ciel est d'un bleu limpide et aucune brise ne vient troubler la surface de l'eau. La marée baisse. A l'horizon le soleil disparaît en traînant vers l'inconnu son disque de feu et la chaleur torride qu'il a dispensée toute la journée sur la vallée laurentienne. Au pont de Québec, le travail n'est pas encore suspendu pour la nuit. Une centaine d'ouvriers vont et viennent, marchant sur les poutres de fer à 300 pieds au-dessus de la mer, avec l'aisance des équilibristes sur leur fil de fer. Ils aident au transport des lourdes pièces d'acier dont l'addition concrétise l'oeuvre entreprise. Le rêve caressé par les Canadiens est à demi-réalisé. Toute la travée sud est presque terminée et la construction de la partie nord avance maintenant avec diligence. Dans quelques mois les deux travées se seront rejointes au centre du St-Laurent et le projet né de l'ingénieur anglais, Sir Edward-William Serrell, en 1852, puis étudié minutieusement pendant plus d'un demi-siècle, aura atteint sa réalisation.

Cinq heures et trente de l'après-midi! Un frémissement, "Glermont", parti la veille au soir de Montréal pour Sydney, glisse lentement au-dessous de la super-structure. Le pilote David Perrault est à la roue et salue de la main les intrépides ouvriers suspendus dans le vide. Le navire passe. Sur la travée, une locomotive tirant deux ou trois plates-formes chargées de grosses poutres laisse la rive pour gagner le milieu du fleuve. On peut entendre le ronronnement continu

seulement par le bruit interrompu des riveuses hydrauliques. Deux sours de sifflet! La locomotive s'immobilise et une vingtaine d'hommes s'apprêtent à descendre une première pièce d'acier. Tout à coup de sinistres craquements se font entendre. Les immenses poutres de fer se tordent lentement pendant que toute la travée sud s'incline vers la mer. Un effroi indescriptible se lit sur les visages. Pas un cri, pas un mot! Trente secondes passent, l'énorme construction paraît en équilibre instable. Puis c'est la chute, c'est la mort!

Un nuage de vapeur d'eau s'élève du St-Laurent. Le géant s'y est enfoncé comme avec rage, entraînant à sa suite hommes, locomotive, plates-formes, poutres, outils, tout ce qui depuis deux ans s'ingéniait à l'édifier. Les témoins sont rares mais la nouvelle ne tarde pas à être connue. Le "Gle-mont", secoué par la vague devenue subitement furieuse, doit rebrousse chemin. Le "Druid" et le remorqueur "Hackett" quittent Québec à toute vapeur pour courir au lieu du désastre. Les secours s'organisent à St-Romuald, des chaloupes sont mises à la mer, les sauveteurs ne se comptent plus. Mais que peuvent-ils contre une pareille catastrophe? Quatre ou cinq hommes nagent péniblement vers la rive, ils sont immédiatement localisés et secourus. Les autres pour la plupart ont été noyés ou broyés sous l'immense masse de fer tordu. Arrivent M. l'abbé Richard, curé de St-Romuald, et les docteurs Ladrière, Roy, Villeneuve, Hamelin, Fortin, Lagueux, Bégin, de Lévis; Sirois, de St-Joseph; Ahern, Labelle, Jolicoeur, de Québec. Des hommes gisent entre les pièces d'acier écrasées sur la grève. On tente d'en dégager quelques-uns. Quatre hommes sont ainsi tirés des débris, souffrant de blessures probablement fatales. Les médecins sont à leur chevet et diagnostiquent une mort prochaine. M. l'abbé Richard se penche alors sur les infortunés, les confesse puis leur donne l'Extrême-Onction.

La grève de St-Romuald présente à vol d'oiseau l'aspect d'une plage très fréquentée. A la regarder de plus près un tableau bien différent s'offre aux yeux. Là des femmes et des enfants sont à genoux demandant au ciel de ramener un époux chéri ou un père tendrement aimé. Car de St-Romuald partaient chaque matin pléniers ouvriers pour aller travailler à la construction du pont de Québec. Des hommes rudes versent des pleurs sur la mort de leurs compagnons. Les heures passent, on compte les survivants. A peine une dizaine! Les autres ne reviennent pas et ne reviendront pas.

Pourtant, là-bas, du pilier central arrivent des gémissements. Une dizaine d'hommes s'élançant dans cette direction, ils aperçoivent deux pauvres ouvriers prisonniers entre les poutres métalliques. L'un est retenu par une jambe seulement l'autre a l'abdomen écrasé par une barre de fer, mais tous deux vivent et ont leur pleine connaissance. On fait des efforts pour les dégager. La mer monte rapidement. On tente de scier les pièces de fer qui les écrasent, mais à chaque coup de scie un cri de douleur s'échappe de leur poitrine an-

goissée. La mer monte toujours et on comprend bientôt qu'ils seront engloutis à leur tour. M. l'abbé Richard, prévenu du sort qui guette les deux malheureux, leur apporte les derniers sacrements. Déjà l'eau les recouvre partiellement. L'horreur est à son comble. Trente minutes s'écoulent qui semblent un siècle. On n'entend plus que les paroles d'encouragement du prêtre et les prières ardentes des deux mourants. Puis le flot gagnant toujours sur eux les submerge enfin et la mort les enveloppe du voile de l'éternité.

Minutes affreuses pour tous que ce lent passage dans l'autre monde! Les ouvriers qui sont restés pris dans la charpente métallique et qui ont été noyés dans l'eau profonde ont bien peu de chances d'être retrouvés. Les recherches se poursuivent cependant sans répit toute la nuit, puis le lendemain et les jours suivants. La liste des morts et des disparus s'allonge sans cesse. Elle atteint bientôt des proportions effrayantes. Le samedi on établit le bilan de la catastrophe ainsi:

Les morts, retrouvés: MM. Baptiste Croteau, St-Nicolas, Joseph Hardy, New-Liverpool, Philippe et Victor Hardy, New-Liverpool, Wilfrid Proulx, New-Liverpool, Zéphirin Lachance, Québec, Nap. Lachabé, Louis Albany, Ls-D. Horne, Angus Diebo, Angus Leaf, C. A. Meredith, Thos.-E. Jack, Frank Kirby, Thos. Jacobs.

Blessés: MM. Oscar Laberge, New-Liverpool, Eugène et Joseph Lajeunesse, Montréal, Charles Davis, Louis Higgins, Thos. Montour, Alexandre Beauvais, Ing. Hall, D.-B. Haley, J.-J. Nance.

Disparus (morts évidemment): MM. Albert Smith, Jos. Binet, J.-F. Boucher, New-Liverpool, Lauréat Proulx, New-Liverpool, Geo. Esmond, New-Liverpool, Ernest Joncas, Harry French, Jos. Biron, New-Liverpool, E. Wilson, Albert Esmond, New-Liverpool, Michel Hanley, Chas. Hanson, Stanley Wilson, Eugène Dorval, Aimé Lebel, John McNaughton, New-Liverpool, Philéas Couture, Omer Fontaine, New-Liverpool, Honoré Beaudry, New-Liverpool, plus seize noms d'Américains, dont l'ingénieur en chef A.-H. Birks, de la Phoenix Bridge Co., en charge de la construction de la super-structure, le contremaître général B.-A. Yansen et les contremaîtres J. Wralley et Idaho, et trente-cinq noms d'Indiens de Caughnawaga.

Cette liste est encore incomplète cependant et on ne connaît jamais le nombre exact des pertes de vie. On a dit soixante-dix ou quatre-vingt, mais qui peut prouver que ces chiffres étaient complets? La perte matérielle a été estimée à au delà de \$5,000.00.

Nous sommes au 29 août 1932. Le quart de siècle qui s'est écoulé depuis l'échec retentissant du premier pont de Québec a été témoin de la réalisation d'un rêve national. Aujourd'hui se dresse fièrement au-dessus des eaux du St-Laurent un monument à la fois colossal et majestueux. Mais le nouveau pont diffère considérablement de l'ancien. Bien que dans la dernière construction le même système (cantilever) ait été adopté, la partie centrale n'est plus inhérente au pont mais elle a été surajoutée. On l'a construite indépendamment et montée toute d'une pièce à 150 pieds au-dessus de l'eau. Le succès de la deuxième entreprise n'a été définitif que le 20 septembre 1917, après qu'un second désastre eut coûté 14 pertes de vie et plus de \$1,000,000 le 11 septembre 1916.

Nous devons à M. Yvan Vallée, sous-ministre des Travaux Publics, le bref exposé technique que nous reproduisons plus bas. M. Vallée a travaillé pendant tout l'été de 1906 à la construction du pont de Québec, alors qu'il était étudiant en deuxième année à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en 1890

12 février. — Jeudi de la semaine dernière la nouvelle paroisse de St-Nazaire, dans le comté de Bagot, a été inaugurée canoniquement par S. G. Monseigneur l'évêque de St-Hyacinthe.

— M. F. D. Renaud, confiseur, a acheté au prix de \$1,300 la propriété des héritiers Charters située dans le quartier No. 5, rue Girouard.

— M. Charles Pélouin, cultivateur de St-Hyacinthe, doit introduire au printemps un nouveau procédé concernant la confection des oeufs. Ce monsieur s'est procuré un appareil au moyen duquel l'incubation des oeufs se fera dans un très court espace de temps.

15 février. — M. Pariseau a acheté la boutique de barbier de M. Ls Delorme. La propriété de M. Rémi Bernard a été achetée par M. Frs Laval-lière pour la somme de \$2,025.

— M. Frs Renaud a lancé un défi à M. Dupont pour une course de six lieues avec chacun leur cheval. La course a eu lieu jeudi soir et M. Dupont a été l'heureux gagnant son cheval ayant fait le trajet en une heure et quarante minutes.

— M. L. R. Maillet, de Montana, ex-sénateur d'Etat dans la république américaine, est en promenade à St-Hyacinthe chez son beau-frère, M. L. P. Morin.

— Alors qu'il était à enlever la neige sur un toit M. Alfred Savard a fait une chute d'une douzaine de pieds.

— 19 février. — La société d'avocats qui a existé entre MM. A. O. T. Beauchemin et Edouard Mallette, a été dissoute.

— La visite paroissiale de MM. les curés donne la population suivante pour St-Hyacinthe: Paroisse Cathédrale: à la ville, 1076 familles, 3601 communians, 1421 non communians; à la campagne, 196 familles, 641 communians et 307 non communians; Total, 5970 âmes, ne comprenant pas les communians qui ont une population de 999. A la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe on compte 545 familles et une population totale de 2,900 âmes, dont 2248 communians.

26 février. — Quinze personnes ont, samedi dernier, payé l'amende pour ne pas s'être conformées aux règlements de la Corporation, exigeant que les voitures traînées par chevaux, soient munies de clochettes.

— M. Arthur Lamothe, comptable à la banque Jacques-Cartier, vient d'être nommé gérant de la succursale du village de St-Jean-Baptiste, près de Montréal.

5 mars. — M. Damien Bouchard tient depuis quelque temps un magasin d'épicerie, vins et liqueurs, sur la rue Cascades, dans le local autrefois occupé par M. Frs Renaud.

— MM. Paquet & Godbout ont obtenu le contrat de la fabrication des moulures, découpages et sculptures pour une partie des voûtes de la chapelle en construction à l'église Notre-Dame à Montréal.

19 mars. — A l'assemblée générale des actionnaires de

fraichiront certains détails que lentement le temps efface. Ils feront penser aux disparus et méditer sur l'infime valeur des choses humaines. Nous pourrions dire aussi au touriste, ébahi devant le pont de Québec imposant par sa structure, majestueux par son site, combien de sacrifices humains, combien de sacrifices d'argent a coûtés au peuple canadien la réalisation de ce qu'on s'est plu à saluer et qu'on se plaît encore à dénommer avec fierté la huitième merveille du monde.

Nous avons cru bon de rédiger ces quelques lignes à la mémoire de l'hécatombe du 29 août 1907. Elles n'apprendront rien de nouveau mais elles ra-

la Compagnie d'Imprimerie de l'UNION, MM. Desmarais, Jos. Morin et J. B. Brousseau ont été réélus directeurs pour l'année courante.

22 mars. — M. Caliste Ledoux vient d'acheter de M. Charles Lapiere, l'Hôtel Ottawa, pour la somme de \$11,000. M. Ledoux occupera cet hôtel au 1er mai.

29 mars. — Mlle Mélanie Benoit, fille de M. Benoit, chef de police, a été l'objet d'une belle manifestation organisée par ses amies à l'occasion de son anniversaire de naissance. L'adresse fut lue par Mlle O-nésime Chenette.

2 avril. — M. Alfred Lortie, contracteur de Québec, a obtenu du gouvernement fédéral le contrat pour la construction du Bureau de Poste à St-Hyacinthe.

— MM. Benoit et Beupré ont loué l'Hôtel Union de M. E. Reeves.

12 avril. — Le nouveau Bureau de l'Union St-Joseph se compose comme suit: Président, D. Dumaine; 1er Vice-Prés. J. Benoit; 2e Vice-Prés. L. Plamondon; Sec.-Arch. J. A. Cadotte; Assistant, B. O. Béland; Collecteur-Trés. N. A. Boivin; Comm.-Ord. F. De-celles; Assistant, J. B. Morin.

— MM. Paquet & Godbout ont obtenu le contrat pour le parachèvement de l'intérieur de l'église de Ste-Anne de Sorel, moyennant \$10,725.

— L'Hon. M. Bresse, manufacturier de Québec, s'est porté acquéreur de la manufacture de chausses et d'outillage de la ci-devant compagnie Aird, aux mêmes conditions qu'elle avait été adjugée à Mme Fréchette.

— M. Eusèbe Morin a vendu à M. Joseph Laperle, pour la somme de \$2,750, une propriété sise sur la rue St-Antoine.

16 avril. — M. P. Charlebois, manufacturier de limes, de St-Pie, transportera, au mois de mai, son établissement en cette ville, au coin des rues St-Casimir et Ste-Marguerite, en face du marché à foins.

— M. Joseph Bernard a été nommé homme de police en remplacement de M. Benoit Benoit, démissionnaire.

26 avril. — M. Girouard a vendu à M. H. Beaunoyer, sa propriété située sur la rue Ste-Marie.

— Le Dr Ostiguy ouvrira au commencement de mai une pharmacie dans le magasin ci-devant occupé par M. T. Robitaille, tailleur.

30 avril. — Des améliorations viennent d'être faites à notre bureau de poste. M. Lussier, le maître de poste, a fait enlever toutes les anciennes boîtes aux lettres pour les remplacer par de nouvelles qui sont numérotées et ferment à clef.

— M. Félix Houle ouvrira prochainement dans la bâtisse ci-devant occupée par M. Lévi, un magasin de chausses.

— Le vapeur EAGLE doit être mis à flot ces jours-ci. Il fera son premier voyage à St-Césaire dimanche prochain. — Le vapeur YAMASKA a aussi laissé ses quartiers d'hiver et est amarré à son quai.

7 mai. — M. Pierre Cadoret vient d'ouvrir un hôtel au marché à foins de cette ville.

— Jeudi prochain sera le cinquième anniversaire de fondation de l'hôtel de St-Hyacinthe. A cette occasion une messe pontificale sera chantée en l'église de la cathédrale par Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

— M. P. Larivée, qui a tenu pendant quelques années l'hôtel Windsor, vient de se porter acquéreur de l'Hôtel du Grand Tronc.

— La propriété de feu Alexis Dion, coin des rues Cascades et Ste-Anne, a été vendue à M. Ls Marin pour la somme de \$5,200.

Jules Hallé.

OPINIONS DE LA PRESSE

Sur la Conférence Impériale d'Ottawa

Chronicle-Telegraph. (conservateur) — Quoique essentiellement de tempérament latin, l'hon. M. Taschereau possède au moins une qualité, la franchise, qui est d'habitude associée avec le caractère anglo-saxon. Il ne fait aucun doute que ceux auxquels ses commentaires sur la Conférence Impériale ne plairont pas accuseront le Premier, Ministre de parler autrement qu'à son tour, sinon de donner sa voix à des préjugés politiques. C'est là la réaction inévitable de certains esprits, mais elle ne découle pas d'un jugement sain.

M. Taschereau dit toujours très clairement, et sans perdre de temps, ce qu'il pense de tout événement qui touche aux intérêts du Québec, et, en cette occasion, il a stictement limité ses commentaires sur la conférence à la seule question de l'assistance à donner au commerce canadien du bois. Cette question, il faut l'admettre, est de la plus vitale importance pour notre province, et le Premier Ministre a mis un soin particulier à suivre de près les travaux de la Conférence relatifs à cette question. En résumé, il parle tout simplement au nom du Québec, comme il est de son devoir de le faire, sur un sujet qui intéresse le Québec et sur lequel il s'est particulièrement bien renseigné.

Sur le sujet de savoir si les accords intervenus entre ce pays et le Royaume Uni feront peu ou beaucoup pour l'industrie locale, ce n'est qu'à le manger qu'on pourra juger du pundit (i. e. : c'est à l'épreuve qu'on en pourra juger) — Il se peut que M. Taschereau soit agréablement surpris de cette épreuve, mais en attendant, son opinion est aussi bonne que celle de personne et mérite d'être respectée. Il est indéniable, croyons-nous, que dans la question du dumping russe, qui est le facteur principal, si M. Baldwin a concédé un peu plus qu'il n'avait réellement l'intention de le faire, M. Bennett a obtenu considérablement moins qu'il ne le désirait. C'est là une faiblesse, et peut-être une faiblesse fatale, du point de vue canadien; mais M. Taschereau est assez droit pour reconnaître le fait que la délégation canadienne a vraisemblablement obtenu tout ce qu'elle a pu du Royaume Uni.

The Globe. (Toronto, libéral-impérialiste). — Aujourd'hui, le peuple du Dominion sait quelque chose de ce qui a été fait à la Conférence Économique de l'Empire, la grande réunion vers laquelle il tourna ses regards depuis des mois, et dont il attendait le soulagement à la sujétion de la dépression. Si l'on considère les résultats qui ont été publiés, on réalise tout le bénéfice qu'il y a à faire partie de l'Empire. Le Canada, s'il était une nation indépendante, aurait bien peu d'espoir et serait encore à ramper dans le désespoir (groveling about in despair). C'est l'Empire Britannique qui a rendu possible la Conférence d'Ottawa, qui a rendu possible, pour une délégation canadienne, de préparer un accord qui lui permettra d'augmenter son commerce avec les autres pays sur une base d'affaires équitables, dans un esprit de coopération et de progrès. Les Canadiens ont droit d'être fiers, non seulement pour ce que leurs représentants ont accompli, mais aussi pour la part qu'ils ont prise à titre d'hôtes d'une réunion qui fera époque dans l'histoire.

Qu'a-t-on fait, au juste, pour faciliter le commerce et diminuer le chômage ? Il ne sera pas possible de le dire exactement avant que le budget ne soit présenté au Parlement. Cependant, les accords intervenus avec la Mère-Patrie et les résumés des accords intervenus avec les autres pays de l'Empire, qui ont été publiés, permettent d'en attendre beaucoup. En quelque façon, c'est l'histoire d'un accord intervenu pour traiter équitablement avec ceux qui sont prêts à traiter équitablement avec nous, qu'ils nous racontent. Le Canada achètera plus de produits du Royaume-Uni, ce qui contribuera à donner du travail au peuple de la Grande-Bretagne, et, en retour, celle-ci achètera plus de produits canadiens, contribuant de la sorte à donner du travail ici. C'est là ce qu'on espérait. C'est là ce qui a été accompli.

Mail and Empire, Toronto. (conservateur). — En jetant

un regard sur la Conférence d'Ottawa, nous sommes de plus en plus convaincus qu'elle n'a pas seulement été un des événements les plus importants de l'histoire du Canada, mais une des réunions les plus importantes qui aient jamais été tenues dans le monde entier. Réunissant les délégués d'un empire qui s'étend par tout l'univers et qui représente un 1/4 de la population totale du globe, elle a eu à étudier des problèmes qui affectent l'avenir de toute l'humanité. Elle a dû envisager, dans ses décisions, non seulement la situation de chacun des pays d'empire, mais celle de toutes les autres nations du monde. En face d'une crise économique qui dure depuis trois ans, ce conclave unique a eu l'initiative, le courage et l'esprit de décision d'adopter des mesures de portée considérable et bien faites pour faire couler à nouveau le ruisseau du commerce dans des canaux qui étaient devenus presque à sec. Au moyen de concessions mutuelles, les différents pays de l'Empire ont mis une prime sur une plus grande liberté du commerce. Les entraves imposées à l'exportation ont été enlevées. Un système élaboré de tarifs préférentiels réciproques a été établi pour encourager le commerce inter-impérial. Il est remarquable qu'une pareille œuvre ait pu être accomplie en un mois seulement. Nous croyons que les générations qui vont suivre regarderont la Conférence d'Ottawa comme le début d'une nouvelle ère de bonne entente et de coopération entre les pays de l'Empire, et, de la sorte, comme un exemple salutaire pour le reste de l'humanité.

Toronto Star. (libéral). — La Conférence d'Ottawa s'est terminée samedi. Douze accords ont été signés, qui ont jeté les bases, croit-on, d'un accroissement du commerce inter-impérial.

Ces accords devront être confirmés par les divers parlements intéressés, la conférence n'ayant par elle-même aucun pouvoir de lier aucun des pays représentés. Mais il est raisonnable de s'attendre à ce que les traités préparés soient adoptés pratiquement tels qu'ils sont.

Lorsque la presse conservatrice publie, dans des colonnes voisines, la liste de ce que le Canada a obtenu à la Conférence et celle de ce qu'il a dû concéder en retour, on est en mesure de conclure que l'on a reçu plus que l'on a donné. Ce que le Canada recevra de ces accords est exposé en livres, chelins et deniers ainsi qu'en dollars et en cents. Mais ce que le Canada reçoit, du moins jusqu'ici, reste plutôt vague. Il y aura des réductions de tarif, on ajoutera de nouveaux items à la liste des produits qui entreront en franchise et les producteurs du Royaume-Uni pourront bénéficier d'une concurrence raisonnable sur les marchés canadiens. Le gouvernement du Canada considérera "avec sympathie" la réduction et l'abolition éventuelle des droits de dumping imposés à cause du change. Les surcharges actuellement en vigueur contre les produits du Royaume-Uni seront abolies aussitôt que les finances du Canada le permettront. Tout cela se fera plus tard. M. Bennett paraît avoir fait un marché épatant. Il a obtenu plusieurs avantages substantiels, et en retour, il n'a fait qu'exprimer des intentions amicales.

Pourquoi ne pas faire connaître les termes des concessions et publier la liste des produits britanniques qui entreront au Canada en franchise ou à un tarif réduit ? Cela ne rendra pas la besogne plus facile que d'en retarder le dressage.

The Gazette (conservatrice). — Il se manifeste déjà des différences d'opinion sur les résultats de la Conférence Économique Impériale, et il est probable que cela continuera. Personne, à l'heure qu'il est, ne peut apprécier à sa juste valeur telle ou telle des concessions faites, à cause du peu de détails qu'on en connaît et il se manifestera tant de réactions diverses que ce n'est qu'à l'épreuve que l'on pourra juger de l'importance des avantages obtenus. C'est à le malin que l'on juge le pudding, et l'Empire devra attendre pour connaître les résultats, aussi bien que les autres pays exportateurs, qui, eux aussi, en seront, plus ou moins affectés. Il y en a qui estiment que le Canada a très bien réussi et qu'il a obtenu du Royaume-Uni

LA VOIRIE DANS LA PROVINCE

CONFERENCE PRONONCEE PAR M. J. L. BOULANGER, SOUS-MINISTRE, AU COURS DE LA CONVENTION DE L'UNION DES MUNICIPALITES A NEW-YORK.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir toujours nouveau pour moi de prendre part chaque année à la convention de L'Union des Municipalités de la Province de Québec, et d'y rencontrer les chefs de notre organisation municipale.

Le ministère de la voirie transige avec environ 1400 municipalités dans la province de Québec, et, depuis plusieurs années, mes fonctions m'ont mis en contact avec la plupart des maires et les secrétaires-trésoriers des municipalités rurales de notre province. C'est pourquoi je remercie le Secrétaire Général de l'Union des Municipalités de m'avoir procuré l'occasion de rencontrer de nouveaux les chefs de nos municipalités à l'occasion de la présente convention.

Il est tout naturel, il me semble, qu'il soit question de voirie dans une convention comme celle-ci, et c'est avec raison que, dans la préparation du programme, on a réservé une place aux questions de voirie.

L'amélioration des routes est une question de toute première importance pour les municipalités rurales. Les lois qui régissent la construction et l'entretien des routes les intéressent pour la plupart, et il est tout naturel qu'elles soient discutées en pareille circonstance.

Je ne m'attarderai pas à vous parler de l'histoire des routes à travers les siècles; ni de l'importance des voies de transport dans le développement économique des nations et des peuples. Ce sont des considérations d'ordre général qui sont généralement connues, et il suffit de consulter l'histoire du monde pour voir qu'elle importance on a accordé dans tous les temps aux questions de transport et à l'amélioration des voies de communication.

Les routes autrefois étaient construites pour faciliter le transport des troupes et permettre à certains peuples de réaliser de nouvelles conquêtes. Elles remplissent aujourd'hui un but bien plus pacifique, car elles contribuent plus que tout autre facteur à développer la bonne entente et l'harmonie parmi les peuples.

Prenons comme exemple le cas des provinces d'Ontario et de Québec. Tout le monde admet que les relations sont meilleures qu'elles étaient il y a vingt ans, et cette amélioration bienfaisante est due en grande partie à l'ouverture de routes communiquant d'une province à l'autre qui ont permis à nos voisins d'Ontario de venir nous voir et de mieux nous connaître; et qui ont permis à la population de la province de Québec d'en faire autant.

Il est devenu presque banal de dire qu'il s'est opéré une transformation en matière de Voirie dans la province de Québec depuis une vingtaine d'années. C'est un fait admis de tout le monde et, pour le constater, il suffit de jeter un coup d'oeil en arrière et de comparer la situation présente avec celle qui existait il y a vingt ou vingt-cinq ans.

C'est une mauvaise habitude que nous avons d'accepter tout progrès comme un fait acquis et d'oublier trop vite les mauvaises années. En matière de voirie, ceux qui ont un certain âge n'ont pas dû oublier l'état pitoyable de nos routes il y a une couple de décades et devraient, avant de critiquer le système actuel, se rappeler quelle était alors la situation.

Tous les gens sans parti pris admettent que nous avons gagné énormément de terrain sous ce rapport. Notre réseau routier compte 34,000 milles de chemins, et au delà de 15,000 milles sont déjà améliorés.

La politique des bonnes routes inaugurée en 1911 et 1912, par Sir Lomer Gouin, a donné des résultats qui ont dépassé, j'en suis sûr, l'attente des plus optimistes. C'est avec raison qu'on a surnommé SIR LOMER GOVIN "LE PERE DES BONNES ROUTES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC". Les différents ministres qui ont présidé à l'administration du département de la voirie depuis sa création ont poursuivi et développé cette politique, mais une bonne part des excellents résultats obtenus est imputable aux municipalités de la province de Québec.

C'est une erreur de croire que le gouvernement est uniquement responsable du développement de notre réseau routier. Sans le concours des municipalités rurales, la réalisation d'une telle entreprise était impossible.

Je profite de l'occasion pour mentionner ce fait et pour féliciter et remercier en même temps les municipalités de la coopération et du concours qu'elles ont apportés au gouvernement en pareille matière. C'est grâce à leur bonne volonté que la politique des bonnes routes a progressé et a fourni les bons résultats que nous constatons aujourd'hui.

La période de construction des routes est relativement avancée dans la province de Québec, et, depuis quelques années du moins, c'est le problème de l'entretien qui se pose avec d'autant plus de gravité que la circulation augmente continuellement.

Il est clair que les frais d'entretien augmentent en proportion de la circulation, et il suffit de voir le nombre de véhicules qui circulent sur nos routes, particulièrement les véhicules lourds, tels que camions et les autobus, pour se rendre compte des difficultés que présente le problème de l'entretien.

Au début, l'entretien des chemins améliorés a été laissé aux municipalités à qui le gouvernement remboursait 50% des dépenses encourues à cette fin. Nos corporations municipales ne manquaient pas de bonne volonté, mais elles ne disposaient pas, malheureusement, de l'outillage, de l'organisation et des matériaux nécessaires pour exécuter de tels travaux d'entretien. C'est pourquoi le gouvernement a décidé, en 1927, de se charger, à l'avenir, de l'entretien des chemins améliorés et, à cet effet, une loi spéciale a été passée pour définir en quoi consistent les obligations que le gouvernement assume vis-à-vis des municipalités, et quelle est la responsabilité qui incombe à celles-ci.

Il s'agit des articles 46 à 72 inclusivement de la loi de la

ni, à des conditions très favorables, des concessions importantes. C'est là l'opinion exprimée par les membres de la délégation du Royaume-Uni; ce n'est pas du tout, cependant, l'impression qui prévaut chez les industriels canadiens concernés, et particulièrement dans l'industrie textile, qui est appelée à faire face à une plus forte concurrence dans les cotonnades de première qualité. Pour quel motif l'industrie textile britannique a-t-elle manifesté un pareil intérêt dans le marché canadien ? C'est là un problème, car notre marché ne comporte qu'une minime fraction de leurs affaires. D'un autre côté, cette fraction d'importance pour les textiles canadiennes, et elle ne pourra que le devenir encore davantage avec les nouveaux tarifs.

Théâtre CORONA, No. 108,743

Soyez ORGUEILLEUX de votre PARTERRE

En l'ornant des plus nouveaux SUPPORTS DE FLEURS et BOUQUETS jamais vus. Entrez les voir au magasin BELANGER en face de la Station de Police.

ATTENTION

Une chance pour vous de vous acheter un POELE ELECTRIQUE WESTINGHOUSE 4 feux entièrement émaillé et nickelé, avec grande corniche, il est comme neuf. Venez vous convaincre de la valeur en entrant au MAGASIN BELANGER. En face de la Station de Police.

Théâtre CORONA, No. 108,788

voirie de la province de Québec. L'article 46 définit quels sont les travaux dont le gouvernement entend se charger et considérer, par conséquent, comme faisant partie de l'entretien.

Ces travaux consistent dans le maintien en bon ordre des chaussées, des accotements, des fossés, des garde-fous, des remblais et des murs, des signaux de direction et de danger, des ponts et pontceaux dont la portée ne dépasse pas vingt pieds.

L'article 54 décrète que, aucune corporation municipale ne peut construire de trottoirs, un cours d'eau, un aqueduc ou un canal d'égout dans un chemin entretenu par la province sans avoir obtenu au préalable la permission du ministre de la voirie.

Dans le cas des cours d'eau et des arbres dont le creusement ou l'émonage peuvent être remis pour le maintien en bon ordre des routes entretenues par la province, le ministre est autorisé à conclure des arrangements avec les municipalités intéressées, et, s'il n'y a pas d'entente possible, c'est la Commission des Services Publics qui décide en pareil cas.

Il est survenu certains malentendus dans le passé au sujet des éboulis qui se produisent dans certaines régions. Lorsqu'un bout de chemin entretenu par la province a été emporté par un éboulis, le département considère que ses obligations, quant à l'entretien, cessent puisque le chemin à entretenir est disparu. Il appartient donc à la corporation municipale intéressée de remplacer ce chemin, si elle veut que la province continue à l'entretenir.

Pour que la province accepte de se charger, à l'avenir, de l'entretien d'un chemin, il faut que celui-ci soit construit selon les plans et devis fournis par le département et accepté par l'ingénieur de division qui a surveillé les travaux de construction. La demande est faite par résolution du conseil municipal intéressé et, sur réception de cette demande, le département fait inspecter le ou les chemins mentionnés dans la résolution et, s'ils sont trouvés en bon ordre, la municipalité est avisée officiellement qu'à l'avenir ils seront entretenus aux frais de la province.

Je voudrais aussi attirer l'attention des autorités municipales ici présentes sur une question qui soulève certaines difficultés chaque printemps. Il s'agit de l'ouverture des chemins d'hiver à la circulation d'été.

L'article 71 de la loi de la voirie décrète que les municipalités doivent enlever la neige et la glace sur une largeur de dix pieds, jusqu'à six pouces de la chaussée. La plupart des municipalités se sont rendues de bonne grâce à cette exigence, mais il reste encore certains cas où l'ouverture des bacs de neige n'est pas faite convenablement et occasionne des dommages considérables durant la période du dégel.

Cette obligation ne s'applique pas évidemment aux municipalités où le département exécute des travaux d'entretien d'hiver, en vertu d'une entente spéciale à raison de \$100.00 par mille. Ce sont là les principales dispositions de la loi d'entretien qui intéressent particulièrement les municipalités.

Il est une autre question actuellement à l'ordre du jour et que les travaux de voirie peuvent aider à solutionner, c'est celle du chômage.

Cette question sera discutée au long au cours de la présente convention, mais je tiens à signaler la relation que les travaux peuvent avoir avec le chômage en ce sens que ces opérations exigent beaucoup de main-d'œuvre et que 75 à 80% des montants dépensés en travaux de voirie sont payés en salaires. Le gouvernement a bien compris cet avantage puisque, l'automne et l'hiver derniers, il a fait exécuter des travaux de voirie considérables à plusieurs endroits de la province, précisément pour remédier au chômage qui existait dans ces régions.

TOURISME. — Il me reste à vous parler maintenant de l'industrie du TOURISME. C'est là construction des bonnes routes qui a permis à l'industrie du tourisme de se développer d'une façon prodigieuse depuis une quinzaine d'années. Pour s'en rendre compte, il suffit de dire qu'en 1915 il est venu dans la province de Québec 3430 automobiles étrangères, tandis qu'il en est venu 750,000 en 1931.

On a calculé que, l'an dernier, les touristes étrangers avaient laissé dans la province de Québec un montant de soixante-cinq millions de dollars. C'est pratiquement la moitié de tout ce qui a été dépensé pour la construction des routes depuis vingt ans, et, à ce point de vue, notre système de voirie constitue un placement de tout premier ordre puisque dans une seule année la moitié du capital investi nous est remboursée par les touristes.

La province de Québec est dans une position particulièrement favorable sous ce rapport. D'abord à cause du caractère français de sa population, et ensuite par ses sites pittoresques, par les attraits qu'elle offre aux amateurs de chasse et de pêche, et aussi à cause de sa proximité des grandes villes de la Nouvelle-Angleterre. Nous avons, à quelque cent milles de nos frontières, une population de douze à quinze millions qui ne demande pas mieux qu'à venir dans la province de Québec, pourvu qu'elle soit convenablement invitée. C'est pour cette raison que le gouvernement a organisé le bureau du tourisme, et que nous avons poursuivi depuis cinq ou six ans, aux Etats-Unis et même dans Ontario, une campagne de publicité intense qui a donné les meilleurs résultats.

Nous nous proposons de continuer cette campagne, convaincus comme nous le sommes que nous n'avons fait qu'effleurer le terrain. Le développement du tourisme dans la province de Québec est illimité. Il n'y a pas de raison pour que le nombre des automobiles étrangères qui nous visitent chaque année n'atteigne pas un million d'ici un an ou deux; et deux millions dans cinq ans. Le jour où nous aurons atteint ce chiffre, le montant laissé chez nous chaque année par les touristes sera d'environ cent cinquante millions. C'est une jolie contribution pour nos hôtels, nos garages, nos maisons de pension et même pour nos cultivateurs dont les denrées servent à alimenter nos visiteurs.

Pour obtenir ce résultat, il faut que nos routes soient maintenues en parfait ordre, que nos hôtels continuent à s'améliorer, que notre population garde les bonnes qualités de l'hospitalité qui la caractérise, et que notre campagne de publicité se poursuive sans relâche. Ce dernier ne manque pas d'importance puisque nous avons à soutenir la concurrence des provinces maritimes et d'Ontario qui, de leur côté, font tout en leur possible pour attirer les touristes chez eux.

LA SECURITE DES ROUTES. — Même au risque d'abuser de votre patience, je ne voudrais pas terminer ces remarques sans dire un mot des efforts faits par le ministère de la voirie depuis plusieurs années pour assurer au public voyageur une plus grande sécurité sur nos routes.

Nous avons adopté un système de signalisation des plus complets, et tous les endroits dangereux sont indiqués. Ce système symbolique présente de grands avantages et plusieurs provinces et même des Etats de la République voisine l'ont imité depuis. Il s'agissait d'abord d'indiquer le danger, mais le département est allé plus loin et il s'est occupé ensuite de faire disparaître les endroits dangereux. C'est pour cela que nous avons exécuté des travaux d'élargissement, de redressement, d'amélioration de courbes un peu partout sur les routes de la province, depuis quelques années.

Ces travaux se continuent et ils contribuent à éliminer d'une façon permanente le risque d'accidents. C'est aussi ce qui est arrivé au sujet des traverses à niveau, puisque nous en avons éliminé jusqu'à présent pas moins de quarante-deux. Nous avons à l'étude l'élimination de plusieurs autres passages à niveau qui seront supprimés aussitôt que l'état de notre budget nous permettra d'entreprendre ces travaux.

Nous avons aussi réorganisé le bureau de la circulation en établissant un système de patrouille par officiers motocyclistes en uniformes. Leur présence sur les routes est un gage de protection et de sécurité pour tous les voyageurs. Ces officiers ont suivi des cours de PREMIERS SOINS AUX BLESSÉS, et, en cas d'accident, ils ont toute la compétence nécessaire pour porter secours aux blessés et atténuer autant que possible les mauvais résultats.

Nous nous occupons aussi de contrôler sévèrement la circulation des autobus et des camions sur les routes, et de faire cesser les abus commis par ces véhicules.

Je dois vous déclarer que le bureau de la circulation n'est

Suite à la page 7

TEL. 78 J. JEANNOTTE 14 LAFRAMBOISE

Spécialité
Système électrique
Nous employons que les véritables parties pour votre auto.
Auto-Sete, Delco Remy, North East, représentant pour les fameuses batteries Exide Willard.

Téléphone: 244 W—244 J—88 115 CASCADES

A. BLONDIN LIMITEE
Marchand en gros
—FOURNISSEURS—
Plomberie, Chauffage, Ferronnerie, Quincaillerie, Tapisserie, Peinture, Vernis, Articles de Sports.
Ampoules électriques etc.
SAINT-HYACINTHE

Tél. 119 Etabli en 1889

Conrad Sicotte
(Successeur de Jovite Sicotte)

MEUBLES, TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX,
ENCADREMENTS
BICYCLES, Etc., Etc.

REPARATIONS DE MEUBLES ET DE BICYCLES

AGENT POUR LES GLACIERES ELECTRIQUES

"MAJESTIC"

35 Rue Mondor SAINT-HYACINTHE, Qué.

T. D. BOUCHARD C. MERCURE

\$500,000,000

VOILA LE CHIFFRE DES PERTES PAR LE FEU
DURANT L'ANNEE ECOULEE

Protégez-vous en assurant toutes vos propriétés
avec une maison responsable.

BOUCHARD & MERCURE, ENRG.

Courtiers en assurances générales.

Téléphones: Bureau 98—Résidence 800w

9, rue St-Denis, SAINT-HYACINTHE

SURETE INTEGRITE SERVICE

Téléphone: 244 W—244 J—88 115 CASCADES

A. BLONDIN LIMITEE
Marchand en gros

MATERIEL DE CONSTRUCTION EN GENERALES

SPECIALITE

Tôle gauffrée galv. avec les plus bas prix.

GLACIERE ELECTRIQUE

MOULIN A LAVER ELECTRIQUE

SAINT-HYACINTHE

AVIS AU PUBLIC

Considérant le bon encouragement reçu durant ma vente à grande réduction j'ai décidé de la continuer encore pendant quelque temps.

J'aurai toujours des tables de spéciaux à 25c, 50c, 95c et \$1.95.

J'invite particulièrement tous les écoliers et écolières qui auraient des réparations ou achats de montres, horloges, cadrans, lunettes ou bijoux de toutes sortes. UN ESCOMPTÉ SPECIAL DE 20% LEUR SERA ALLOUE POUR TOUTE L'ANNEE.

J. A. R. MORIN, Bijoutier

183 rue CASCADES, TÉLÉPHONE 442

(Porte voisine du théâtre Corona)

SAINT-HYACINTHE

Contrairement à la rumeur qui circule par la ville nous informons le public que nous n'avons nullement l'intention d'abandonner notre magasin. Comme par le passé nous continuerons à être au service du public.

UNE HEUREUSE DECOUVERTE

H Les poudres D. I. A. B. contre le diabète

P sont maintenant en vente

Un traitement gratuit de trois semaines sera donné dans chaque comté de la province à la personne qui en fera la demande.

Ce traitement est suffisant pour 75% des cas du diabète.

Adressez-vous à M. HENRI PELOQUIN Saint-Hyacinthe

DEPOSITAIRE POUR ST-HYACINTHE: Pharmacie BRODEUR

Coin Cascades et St-Denis.

COLONNES FÉMININES

"SOUHAITS"

O vous, qui allez dans quelques jours Avec grand courage encore obéir Recevez ces souhaits tout pleins d'amour, Grand succès, Dieu veut les bénir. Là... l'on veut chaque jour vous donner Le pain substantiel de l'utile science, Mais surtout à l'âme qu'on veut former On offre la lumière à la conscience. O Dieu ! Rendez-le fort. Que dans la lutte Il cherche en vous un Soutien. Toujours confiant, quoiqu'en butte Aux croix semées sur le chemin.

Fleur Sauvage

'A VOUS'

A vous qui me lirez et me reconnaîtrez, sans doute, je dédie ces quelques bien modestes pensées qui sauront vous rejoindre, j'en suis sûre, puis-que c'est sous leur influence que vous devrez être sublime dans votre force et grand dans votre résignation. — De vous les écrire ces quelques pensées me donne une joie qu'il me fait plaisir de vous signaler. —

En ce moment je me rappelle les inoubliables heures passées près de vous; heures où j'entendis votre cœur confiant me raconter ses ambitions, ses rêves, lesquels étaient entrecroisés dans un éclair d'espérance.

Bientôt vous entrez au "Château des Rêves", un peu plus tard vous en serez arrivé au tournant embarrassant du grand chemin qu'est la vie. Ce que vous serez appelé à faire se nommera "Le Devoir", et le devoir n'a qu'un sentier, qui est souvent, hélas ! rempli d'épreuves, mais qui se supporte vaillamment quand on est chrétien ! Votre devoir, aimable, pour que jamais ne tombe l'enthousiasme des heures premières et pour mieux préparer aujourd'hui la moisson future.

Les vacances qui s'achèvent vous ont apporté des jours ensoleillés, des heures de détente qui vous ont été douces, des moments bien précieux et... maintenant des jours plus sombres vous apparaissent; c'est le retour à l'étude, et les retours sont toujours tristes ! Mais qu'importe tout quand on a devant sa vie une petite lueur d'espérance qui conserve son éclat, qui brille quand même au-dessus des nuages et des trop brusques rafales. Je souhaite pour vous que sa chaude clarté ne vous manque jamais; elle est un guide discret et fidèle, elle adoucit bien des regrets, elle fait retrouver au cœur sa vaillance pour la lutte quotidienne. — Et vous, serez de ces hommes au caractère éternel qui, pour arriver au terme de la vie savent saluer et baisser les croix du chemin, et avancer toujours — toujours jusqu'à la sublimité de leur idéal !

Fleur Sauvage

LA MÉDITATION D'UNE ACTRICE CÉLÈBRE

La prise de voile récente, au monastère des Bénédictines de la rue Monsieur, à Paris, d'une ancienne actrice de la Comédie-Française, Mlle Yvonne Haurin, a attiré l'attention sur ce que peut cacher de vie intérieure ce monde du théâtre qui, fort heureusement, n'est pas toujours un milieu pervers qu'on pourrait le croire.

On vient d'en avoir une nouvelle preuve dans les papiers d'une autre actrice de la Comédie-Française, la grande tragédienne Madeleine Roch, morte il y a à peine deux ans.

Malade depuis longtemps, Madeleine Roch eut vite conscience de la gravité de son état, ainsi qu'en témoignent les notes qu'elle a laissées et qui révèlent la profondeur de ses sentiments chrétiens. On en jugera par cette méditation datée du 21 mars 1930.

Après avoir confié qu'elle a "la résignation de ceux qui se savent marqués pour les départs prématurés" et après avoir mesuré du regard le "chemin parcouru", elle ajoute :

"A travers tant de luttes, je présente à Dieu mon âme dépourvue qui n'a pas trahi. Qu'aurais-je obtenu en la livrant à ce monde qui ne l'eût pas reconnue ? Quelque gloire éphémère, une cour d'amis flatteurs, des joies vaines, une presse élogieuse, mes photographies dans les journaux, un nom mondial ? Il n'y avait qu'à obéir à cet orgueil des faibles qui pousse à toutes les corruptions. Mon Dieu, j'ai résisté; merci. Je vous ai servi, humblement, sans tapage, avec fidélité, avec ardeur. J'avais reçu de vous la grâce des dons qui font aimer le chant des hommes. J'ai chanté la vie des autres, avec la voix que vous m'aviez offerte. Je vous ai trouvé dans tous mes appels; vous avez répondu à toutes mes prières. Jamais, grâce à votre bonté, je n'eus près de l'autel des sentiments profanes."

On ne peut que s'incliner devant un tel esprit de foi.

Théâtre CORONA, No. 108,988
Théâtre CORONA, No. 109,046

DANS LE PRÉSENT, LE PASSÉ RESTAURÉ

Vous souvenez-vous du temps (pas tellement lointain) où les femmes semblaient s'être donné le mot pour s'habiller toutes à peu près de même. La mode, pendant ces dernières années, fut un uniforme, presque une livrée.

Peut-être pour essayer d'oublier et de faire oublier que les temps sont durs, modistes et couturiers ont décidé d'accorder désormais toutes les libertés. La mode d'aujourd'hui ne saurait être édictée, résumée par quelques articles d'un code. Le bon plaisir, en matière d'élégance, est la seule loi. Dans les rues, dans les salons, au Bois, les Parisiennes ne ressemblent plus aux soldats égaillés d'un unique "régiment de femmes". Chacune, selon qu'elle peut, désire surprendre ou amuser les yeux; et l'amusement des yeux entraîne l'imagination des sens à rêver.

Pour se vêtir, pour se coiffer, nos compagnes ont toutes les permissions, tous les privilèges. Celles qui estiment posséder la moindre allure personnelle peuvent à leur gré la souligner, l'accentuer; et si telles autres, par tempérament ou par routine, préfèrent s'en fier, pour "avoir du caractère", à leur couturier, ce couturier, cessant de travailler en série, a le droit et le devoir de composer ou de choisir, selon le genre de beauté de sa cliente, une toilette qui mettra en valeur soit la fièvre sveltesse des jambes, soit le doux confort du torse, soit l'infatigable pureté de la ligne d'épaules. En 1932, une femme ne s'habille plus pour ressembler à sa voisine; mais, si elle le mérite, pour se ressembler idéalement à elle-même, ce dont, hier encore, elle ne se souciait plus.

Certains hommes, moins jeunes, ou de mémoire plus fidèle que les femmes qu'ils admirent, se rappellent, devant telles longues jupes aux plis nombreux et profonds telles autres longues jupes d'autrefois, tout ensemble imposantes et foisonnantes, et qui, sans les alourdir, matérialisaient, pendant la danse, les mélodieuses promesses des valses lentes. Les échos que la musique, par l'ouïe, ressuscite dans les cœurs, la mode, par la vue, les porte aux cœurs aussi...

Cette vive allure sportive que, pendant leurs années de servages, les femmes ont communément acquise, elles n'y ont point, présentement, renoncé, mais elles en font profiter des toilettes qui mettent subtilement au goût d'aujourd'hui des séductions et des raffinements auxquels les générations nouvelles ne pensaient plus. L'autre soir, à l'Opéra, une belle voisine était à la fois une vivante et un fantôme. Sous les longs lès de la robe de voile, certes rien d'elle ne demeurait perdu; mais, autour de ses membres (les épaules et le dos exceptés), l'étoffe abondante et légère jouait le rôle poétiquement mystérieux que le halo des vapeurs d'été joue, pendant certaines nuits,

SAVOIR SE TAIRE

Se taire ! voilà un mot, une chose bien facile, me direz-vous. Et pourtant comme il est grand parfois, ce mot ! Comme elle est sublime en certains cas, la restriction qu'il implique !

Se taire ! C'est le propre de la honte, penseront les uns. C'est le mot de l'ignorance, croiront les autres. Se taire, quand il suffirait d'une phrase d'un mot pour humilier, foudroyer, réduire l'ennemi qui nous attaque impunément, n'est-ce pas de la faiblesse de la folie ?

Laissez-moi vous répondre : "Se taire, c'est souvent de l'héroïsme !"

Se taire ! quand le monde raille, qu'il médie ou que sa bouche méchante invente le mensonge qui blesse ou qui tue; se taire, quand l'envie veut reléguer dans l'ombre et vos talents et vos mérites, se taire quand ceux qui vous entourent, inconsciemment peut-être, brûlent à petit feu, le meilleur de vos joies; se taire, quand le soleil de l'espérance n'illumine plus la route, éteint votre cœur dans son atmosphère empoisonnée; se taire, quand l'amitié vous délaïse ou vous trahit !

Se taire ! c'est-à-dire, ne pas se plaindre, ne pas murmurer contre la Providence, ne pas renvoyer l'injure à celui qui la jette, ne pas se venger ne pas rendre le mal pour le mal; dites, est-ce là chose bien simple et facile ? Et l'humaine nature trouverait-elle, en elle seule, assez de force et de courage pour en arriver là ?

Non ! il faut, devant nos yeux un modèle divin, et ce modèle, c'est le Christ Jésus.

— Un saint n'est pas un homme sans fautes, mais un homme qui combat ses fautes.

Théâtre CORONA, No. 109,196
Théâtre CORONA, No. 109,247

SOUS LA LAMPE

Contre le suicide. — On raconte, à Stockholm, une curieuse anecdote sur Alfred Nobel. Il y a trente-cinq ans environ, il parlait à un ami des nombreuses maisons qu'il possédait dans un des quartiers les plus élégants de Paris. Il déclara qu'ayant toujours aimé notre capitale, il regretterait qu'il y eût chez nous autant de suicides. Ce dont il rêvait, c'était de remplacer ces maisons de rapport par autant de villas confortables qui seraient des maisons de santé pour ceux qui hantent l'idée de suicide.

Il ne réalisa jamais son projet, mais il n'admettait pas qu'on en parlât ironiquement. "Mon idée, disait-il, ne périra pas avec moi. Je suis sûr que quelqu'un la mettra plus tard à exécution."

Surmorts. — Le maréchal Plumer qui vient de mourir à Londres, avait reçu deux surmorts au cours de sa carrière militaire. Au temps de la guerre contre les Boers, alors qu'il était tout jeune général, on l'avait appelé le "général dandy"; car, à ce moment de son existence, Plumer semblait vouloir acquiescer à la mode de la gloire que Brummel, aussi bien dans les salons londoniens que dans les milieux militaires.

En 1918, après l'armistice, ses soldats et le peuple britannique le surnommèrent "le général heureux", en raison des victoires que la deuxième armée

TOUJOURS frais Cuits Aujourd'hui Livrés Demain

Vous ne sauriez goûter des Biscuits à saveur plus Exquise

CUITS DANS VOTRE PROPRE PROVINCE

BISCUITS VIAU

Depuis 1867

GRATIS ! un MANUEL DE MODES CONTENANT :

1 Des modes inspirées par les grands couturiers parisiens;
2 Conseils sur ce qu'il faut porter en différentes circonstances;
3 Renseignements sur tissus et couleurs populaires cet été;
4 Tableau expliquant combien vous économisez en faisant vos propres vêtements;
5 De précieuses suggestions sur la couture au foyer.

Pour obtenir un exemplaire gratuit de ce manuel si utile, apportez à notre Magasin le coupon ci-dessous, ou envoyez-le par la poste. Nous sommes toujours à vos ordres si vous avez besoin de pièces de rechange pour votre machine à coudre, ou si l'un d'eux a besoin de réparations ou une mise au point.

Singer Sewing Machine Co., Inc.
St-Hyacinthe

Nom _____
Domicile _____

Tenez-vous plus fraîchement !

LORETTA YOUNG
Étoile de cinéma
First National

SAVOUREZ votre déjeuner. Mangez de rafraichissants flocons de maïs Kellogg avec du lait frais ou de la crème et des fruits. Les Kellogg sont si faciles à digérer qu'ils ne vous surchauffent pas. Excellents pour le lunch. En vente chez tous les épiceries. Servis dans les restaurants, hôtels. Fabriqués par Kellogg à London, Ontario. "Qualité garantie".

Savourez un bol de Kellogg's

—Et pourquoi, mon ami ?
—Parce que en te voyant si belle, la mort aimera peut-être mieux te prendre à ma place !
—Es-tu heureux en ménage ?
—Oui j'ai épousé la femme de mes rêves. Elle est toujours

Théâtre CORONA, No. 109,090
Théâtre CORONA, No. 109,147

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTÉS

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mousse-lines, Organidis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE

Illustration d'une femme en robe et chapeau.

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 2.

Suite

—Ce qui me manque ?... Tout !... Tout ce qui fait l'orgueil et la joie d'une femme, le riant devoir de son foyer et le calme des jours bénis qu'elle y conlèra ! Ce qui me manque ? Mais la tendresse d'un époux, les baisers d'un enfant !...

A ces derniers mots, Ghislaine ne put retenir de mornes sanglots; elle avait connu cette ineffable douceur de serrer dans ces bras le corps charmant d'un cher bébé, cette petite Monique venue au monde onze mois après son triste mariage, et que Dieu rappelait parmi ses anges deux ans plus tard.

Monique, durant ces trop brèves années de joie, suivies de tant de détresses amères, avait été, pour sa mère, le bien unique et suprême. Tout le soleil de sa vie était dans les yeux de son enfant, ces beaux yeux si purs, couleur de ciel. Aussi quelle agonie morale elle avait endurée lorsque, certain soir, ayant couché dans son étroit lit blanc la petite fille fiévreuse, dolente, et voulant faire appeler le médecin, Jarnal s'y était refusé, prétextant que l'état du bébé n'était pas alarmant. Le lendemain,

NOTES LOCALES

UNE LETTRE DES SYNDICATS NATIONAUX

Les officiers des Syndicats Nationaux Catholiques de cette ville nous font parvenir une lettre que nous publions car nous croyons en la liberté de la discussion. Tout le monde admettra que ces Syndicats ont droit à leur opinion sur une question de la nature de celle qui est débattue dans ce communiqué.

Néanmoins nous n'avons pas changé d'opinion sur la question de l'Aide aux Sans-Travail et les ouvriers des Syndicats Nationaux devraient réaliser que cette question de l'aide aux chômeurs ne peut pas être traitée comme une simple question d'échelle de salaire.

Il est certain que les chômeurs en contribuant vingt-cinq pour cent en heures de travail se trouvent à retirer moins cher que trente cents de l'heure mais tout le monde devrait se rappeler que la ville ne reçoit plus aucune contribution des gouvernements pour aider au paiement de ces salaires comme elle en a reçue ces deux dernières années.

La ville, tout en payant 25 pour cent de moins aux sans-travail, se trouve à payer encore cinquante pour cent de plus qu'elle en a payé l'an dernier et il semble que tous les ouvriers qui préfèrent voir leurs confrères dans la misère gagner leur vie par leur travail plutôt que d'être supportés par la charité publique devraient être satisfaits des sacrifices que fait le conseil pour en arriver à atteindre ce but.

Le conseil a adopté cette politique de contribution au lieu de la réduction du salaire, qui aurait donné le même résultat en pratique, dans le but de ne pas contribuer à la baisse des salaires et les ouvriers devraient être satisfaits de l'attitude du conseil. Remarquons qu'en pratique les manoeuvres retireraient de la ville 22 1/2 cents de l'heure alors qu'ils s'embauchent à l'heure actuelle à 17 1/2 cents et même 15 cents de l'heure quand ils travaillent pour des particuliers. On ne peut donc pas dire que la ville fait preuve de mesquinerie lorsqu'elle leur paye cinq cents et dix cents de plus l'heure qu'ils en retireraient s'ils travaillaient pour des particuliers. Remarquons que sur ses travaux ordinaires la ville a maintenu son échelle de salaire de trente cents de l'heure.

Voici ce communiqué dans son entier que nous publions sans plus de remarques laissant à nos lecteurs le soin de juger les idées qu'il exprime: "Nous soussignés délégués au Congrès de la C. T. C. tenu à Sherbrooke les 6, 7 et 8 août, 1932, désirons attirer l'attention du public, sur un éditorial paru dans le journal "Le Clairon", le 26 août dernier, dans lequel, le rédacteur de ce dit éditorial semblait vouloir induire le public en erreur par les lignes suivantes: "Lors de la réunion des Syndicats Catholiques à Sherbrooke, le même Mirabeau (M. Albani Blanchard) n'a pas manqué de faire adopter une résolution pour approuver l'attitude de son Syndicat à St-Hyacinthe. Embôitant le pas, le Conseil Fédéré des Métiers du Travail de Québec et de Lévis, ont voté une longue résolution qui était surtout basée sur de fausses informations, tentant à faire croire que la ville avait maintenu la longue journée de travail de 10 heures, alors que c'est tout le contraire qui existe, notre Conseil ayant établi pour tous les travaux la journée de 8 heures et la semaine de 44 heures".

Pour réfuter la première partie de cette déclaration, nous tenons à préciser qu'à notre arrivée à Sherbrooke, le 6 août midi, les délégués de la Fédération du Bâtiment à leur réunion du matin même, avaient adopté une résolution condamnant le projet Bouchard, laquelle devait être présentée le lundi matin au Congrès de la C. T. C. C. et qui fut proposée par un délégué de Montréal et secondée par un délégué de Québec, et que les délégués de St-Hyacinthe, n'ont parlé sur cette résolution que pour donner lecture de la résolution du Conseil Municipal en date du 11 juillet, "Travaux d'aide aux sans-travail", et aussi la lecture d'un engagement obligatoire signé par un sans-travail nécessaireux.

Dans cette résolution, il ne fut jamais question de la journée de 10 heures, s'en tenant seulement au 25% que l'on enlevait sur le temps des ouvriers, ce qui est complètement injuste et anti-social.

Quant à la résolution qui fut adoptée par le Conseil Fédéré des Métiers du Travail de Québec et de Lévis, nous tenons à attirer l'attention, que nous avons aucune relation avec ce dit Conseil Fédéré de Québec et de Lévis.

Louis Ringue
Philippe Trempe
Napoléon Tétrault

(Communiqué)

REMERCIEMENTS

La famille Eusèbe Séguin et Lionel Ethier remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toutes autres manières que ce soit à l'occasion du décès de Mme Hector Ethier.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

DU BOIS LUMINEUX

Les personnes qui habitent la résidence d'été du maire Bouchard située à la Pointe-des-Fourches ont pu, ces jours derniers, se rendre compte d'un phénomène assez curieux de la nature. Le surveillant des travaux qui sont actuellement à se faire à la propriété de la résidence d'été de M. Bouchard, M. Wilfrid Patenaude, a découvert une souche possédant des propriétés qu'on trouve très rarement dans notre région.

Par un des soirs obscurs que nous avons eu récemment les invités de M. Bouchard, en se promenant sur le chemin qui traverse son bois, aperçurent de loin des feux qui brillaient le long d'un fossé; comme c'étaient des dames qui faisaient cette promenade nocturne elles prirent la peur, croyant avoir affaire à des yeux de bêtes sauvages. Revenues à la maison elles racontèrent leur expérience et des hommes partirent à la recherche de ces feux. C'est alors qu'on constata que les lumières que l'on voyait étaient tout simplement des débris de la souche phosphorescente.

Personne ne put expliquer le phénomène et plusieurs des gens qui sont venus à la résidence du maire Bouchard la semaine dernière ont demandé à voir des débris de cette souche qui ont continué à émettre de la lumière blanche au sein de l'obscurité. Contrairement à la lumière ordinaire et ressemblant beaucoup à la peinture lumineuse cette lumière est froide n'émettant absolument aucune chaleur et elle est assez intense pour permettre de lire l'heure dans l'obscurité.

M. Patenaude qui a une très longue expérience dans le défrichement des forêts dit que ce n'est pas la première fois qu'il voit ce phénomène qui ne se produit que dans le cas des souches de hêtre et de merisier qui sont en décomposition par vétusté.

Est-ce que ces phosphorescences ne seraient pas une des explications des feux-follets dont parlaient si souvent nos ancêtres?

Y a-t-il par chez nous un naturaliste ou un chimiste qui pourrait donner la véritable explication de ce curieux phénomène? Si elle nous était transmise nous serions heureux de la donner à nos lecteurs.

PROFESSION RELIGIEUSE

Son Excellence Mgr de St-Hyacinthe a présidé, mardi le 30 courant, au Monastère du Précieux-Sang, de cette ville, une cérémonie de profession religieuse. Les révérendes Srs Marie-Anne de Jésus, Dorilla Desrosiers, de Manches, N. H. Gertrude du Sacré-Coeur, Florence Lalonde, de St-Téléphore et Marie de la Trinité, Marie-Flore Auger, de Saint-Aimé, ont prononcé leurs vœux temporaires; la révérende de Soeur Marie de l'Ange Gardien, Germaine Laurence, de Wickham, ses vœux perpétuels.

Son Excellence fut assistée dans cette cérémonie par M. l'abbé Philippe Auger, Econome du Séminaire, frère de l'une des professes, et M. l'abbé C. E. Senay, aumônier du Monastère. M. l'abbé V. Quintal a gressait comme maître des cérémonies.

Le Révérend Père Marie-Emile, O. F. M., autre frère de la révérende Soeur M. de la Trinité, donna le sermon de circonstance, choisissant pour texte, ce passage du livre de Judith, ch. VIII, 22: "Tous ceux qui ont trouvé grâce, devant le Seigneur, ont dû passer par de grandes tribulations." En termes convaincants, l'éloquent prédicateur démontra le rôle sanctificateur et transformateur de la souffrance, particulièrement dans la vie religieuse.

Etant présents, en outre, au sanctuaire: MM. les chanoines C. A. Beaudry et P. A. St-Pierre et MM. les abbés Hilaire Chabot, Henri Bélisle et Roger Préfontaine.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

REMERCIEMENTS

La famille Rondeau, de Ste-Rosalie, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Magloire Rondeau.

LA FETE DU TRAVAIL

Les préparations en vue de la fête du Travail célébrée le 5 septembre prochain, sont poussées ardemment, nous informons le comité d'organisation et avec la collaboration générale du public tout annonce que la fête sera un véritable succès.

Il est peut-être utile de rappeler à nos nombreux lecteurs le programme qui comportera, cette journée de la glorification du Travail.

A 9 heures au Marché Centre se fera le rassemblement de tous les chars allégoriques. Entreront en lice aussi les chars miniatures construits par les enfants du Patronage des Vacances. A 9 heures 30 s'effectuera le départ de la parade pour le rond Laframboise en suivant l'itinéraire que voici: rues Cascades, St-Michel, William, Girouard, Bourdages, Viger et Laframboise.

Sur le terrain il y aura jeux et amusements de toutes sortes avant et après le dîner champêtre. La fanfare jouera. Chacun doit apporter son panier, ne l'oublions pas. Le repas se prendra sous les pins de la piscine municipale. Dans l'après-midi, des orateurs distingués parleront. Un restaurant sera au service de tous et l'on nous assure que les prix ne seront pas plus élevés qu'ailleurs. L'entrée sur le terrain et dans l'estrade est absolument gratuite. Le comité ne se tiendra pas responsable des accidents.

Il demande à tous ceux qui auraient des cadeaux à donner de bien vouloir les envoyer à M. Xiste Jacques, ou de lui téléphoner en appelant le numéro 793.

Voici la composition du comité honoraire: Hon. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et Orateur de l'Assemblée Législative, Mre T. A. Fontaine, C. R., député de St-Hyacinthe-Rouville, au Parlement Fédéral.

Comité d'organisation: MM. Joseph Breton, président; Niste Jacques, vice-président, Philippe Gagnon, secrétaire, René Languet, Joseph Marquis, Lucien Lévesque et Emile Béard, directeurs.

Un prix de valeur sera donné au char jugé le plus beau.

Pour clore cette journée inoubliable un grand concert sera donné par la fanfare Philharmonique au kiosque du Parc Dessaulles.

DE RETOUR BIENTOT

Mlle Cécile Bouchard s'embarquera le 9 septembre courant pour revenir au Canada. Elle sera de retour à Saint-Hyacinthe le ou vers le 20 du même mois.

Mlle Bouchard fera la traversée sur le "Western-Land" de la Compagnie Red Star qui partira du Havre pour se rendre à New-York en passant par Liverpool.

DES TRAVAUX AUX SANS-TRAVAIL

La Commission de l'Assistance Municipale a engagé ce matin cinquante hommes dont vingt-cinq seront sous les ordres du contremaître Sénécal pour la pose d'un tuyau d'égout au rond Laframboise et les vingt-cinq autres seront sous la direction du contremaître Bernard pour les travaux de réfection d'une partie de la rue Ste-Marguerite.

La Commission a l'intention de continuer à donner de l'ouvrage aux sans-travail et cela elle le fera à chaque fois que certains travaux seront prêts à exécution.

LA PARTIE DE CARTES DES HUSSARDS

La partie de cartes des Hussards a remporté un succès remarquable, nous informons-t-on. L'assistance a été très nombreuse et la direction de la Garde remercie la population pour son encouragement.

Le prix de présence fut gagné par M. Louis Paquette, de St-Judes.

Les acteurs de la Garde, sous la direction de M. Germain Robidoux, assisté de MM. J. H. Dufour, Jos. Darveau et A. Hamel ont rendu le touchant drame en 2 actes, "Jacques Legueux", de N. Henri Paradis, de cette ville.

VA-ET-VIENT

Etant de passage chez M. Joseph Trempe, de cette ville, M. et Mme Otto Krauss, de Canaan, N. Y., ainsi que leur fille Mata et leur fils Josef Eibhrart.

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

ON FETE M. ALB. McDUFF

Samedi dernier, à la Salle Napoléon, un groupe d'amis se réunissaient pour fêter M. Albert McDuff à l'occasion de son subsecutif mariage avec Mlle Julie Rioux, de cette ville.

Au début de la soirée M. Emilien Paré présenta au héros de la fête le cadeau consistant en un chesierfield de luxe. M. Charles Bousquet avait été l'organisateur de la fête.

Voici les noms des personnes présentes:

MM. E. McDuff, A. Penelle, Lucien Gladu, R. Brouillé, Roméo Breton, R. Picard, J. W. M. Jamieson, A. Mongeau, E. Laroche, O. Normand, F. G. Ouellette, J. P. Lord, A. Lord, E. Larivière, Jos. Blanchard, G. Ledoux, W. Daviau, J. S. Gingras, R. Daudelin, H. Daudelin, L. Gaucher, O. Messier, R. Boudras, Paul Girard, R. Robillard, L. Plante, Marcel Solis, J. M. Fyie, G. Gervais, Donat Mann, H. Gendron, C. Canadien, Jules Jeannotte, N. Raymond, Lionel Lamoureux, Dr H. Breton, Dr A. Desmarais, V. Kakos, Jules Lemieux, Martin Carrière, T. Turner, Roland Bousquet, J. N. Lemoine, R. Levesque, Chs. Cadieux, Paul Lamontagne, G. Fourcizos, M. Gagnon, C. O. Lussier, Art. Ledoux, R. Hamel, Chez Forest, Rod. Arcand, J. Henri Richer, Donat Salois, L. Lessard, P. Laframboise, J. L. Gosselin, M. Bourgeois, C. Boisclair, P. Chevalier, Jos. Millette, E. St-Onge, J. A. Cormier, G. Normandin, Emile St-Amand, D. McDuff, A. Lassonde, A. Codorette, G. Béard, Aurèle Gaudette, Irène Archambault, Gérard Langevin, Roland Ledoux, Jean Hébert, Lucien Blanchet, Y. Séguin, V. A. Hébert, O. Bélanger, Z. Cordeau, R. Brunelle, L. St-Amand, M. Bienvenue, Jos. Bélanger, N. Légiaré, A. Farland, S. Richer, Paul Bourbeau, Léon St-Jacques, L. R. Bissonnette, Léo Perrault, A. Du Bois, Arthur Dufresne, Lionel Messier, G. Foisy, W. Dery, Conrad Sciotte, Armand Lussier, Auray Brodeur, Adrien Gladu, Conrad Boudreau, Léopold Poitras, René Sciotte, Damien Paré, Fortunat Bibeau, W. Blier, Dr Hervé Gagnon, Lucien Trinquet, Norbert Brunelle, J. A. LeBlanc, Jean Jeannotte, George Lebel, H. Jacques, Adrien Ringuet, Chs. Gagné, Roland Gagnon, Albert Gladu, Georges St-Jacques, Albani Maranda, Donat Choimière, Roméo Pélouin, Paul Beaudry, Alp. Duval, Jean Proulx, Alcide Provencal, Jos. Berthiaume, J. Cadieux (M. O. David Cie Engr) J. Jetté (P. T. Légiaré Ltd), L. A. Paré, Maurice Guilbault, Antonio Gérvy, Alphonse Lemieux, J. A. Surprenant, E. Raymond, Jules Blanchard, Paul Bélanger, Antoine Brunette, Urie Robert, Jr. René Brunelle, Hervé Campbell, Eug. Brousseau, Herby Orsali, J. R. Gervais, H. Barré, C. A. Fortin, Gaston Gosselin, Alf. Fontaine, G. W. Lorange, Gaetan Sylvestre, Léopold Breton, Jos. Mathieu, Paul-E. Poirier, J. M. D'Anjou, Raoul Riendeau, Laurent Godbout, G. E. Chabot, Louis M. Morin, Clément Fournier, Ovide Fournier, Albert Pisonnault, Roméo Auchu, Fred Cloutier, Maurice Monette, Dr L. Benoit, J. Germain Viger, A. D'Anjou, Maurice Blanchard, et nombre d'autres.

ETAT CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Août 25: Joseph, Alphonse, Odilon, fils de Joseph Marquis et de Joséphine Dumont. Parr. et marr. : Odilon Marquis et Marie-Louise Carron.

Mariages. — Août 27: Entre Roméo Gingras, fils de Nazaire Gingras et de Marie-Ange Gingras, et Marie Demers, dit Coutu, fille de feu Edouard Demers et de Angéline Coutu. — Août le 30: Entre Joseph Hector St-Amand, fils de François St-Amand et de Mélina Bibaud, et Jeanne Brousseau, fille de Armand Brousseau et Emma Beaudry. — Septembre 1er: Entre Joseph-Emile Tardif, fils de Olivier Tardif et de Béatrice Joyal; et Marie-Jeanne Agathe Dutil, fille de Joseph Dutil et de Marie Fredette.

Sépultures. — Août 28: Gaston Hébert, âgé de 3 mois, fils de Léon Hébert et de Louisa St-Jean.

Notre-Dame-du-Rosaire

Naissances. — Août 31: Joseph, Raymond, fils de Emile Ferron et de Marie-Anne Chamberland. Parr. et marr. : Donat Ferron et Amrita Coderre.

Mariage. — Août le 27: Entre Joseph Hermès Yves, Emilien Robitaille, fils de J. Robitaille et de Delvina Desmarais, et M.-Ange Fidélia, Ernestine Cadieux, fille de N. Cadieux et de Rose Burel. — Août le 29: Entre Antoine Héty, veuf de Angelina Coutu et Marie-Louise Angélique Casavant, veuve de Moïse Houde. — Août le 30: Entre Joseph Vincent Emery Bouthiller, fils de Raymond Bouthiller et de Marie Benoit; et Maria Cécilia, Exilda Annetta Malo, fille de Théophile Malo et de Exilda Loiseleur.

Sépulture. — Août 30: Louis Palardy, âgé de 87 ans, époux de fene Marie Lavallée.

Christ-Roi

Naissances. — Août le 27: Joseph, Rosario, Ovide, fils de Ovide Perrault et de Bernadette Beaudet. Parr. et marr. : Rosario Houle et Julia Perrault. — Août le 29: Joseph Armand, fils de Emile Desmarais et de Adrienne Chicoine. Parr. et marr. : Arthur Desmarais et Marie Lafrance. — Août le 31: Joseph, Richard, Marcel, Arthur, fils de Ludger St-Amand et de Aline Chagnon. Parr. et marr. : Arthur Mayer et Hélène Chagnon.

Mariage. — Août le 29: Entre Emile Lepage, fils de Pierre Lepage et de Marie-Louise Filion, et Bella Benoit, fille de Emile Benoit et de Louise Paradi.

Sépulture. — Août le 29: Joseph Marcel, âgé de 1 an, fils de Roméo Millette et de Aline Guertin.

LE 10ième CONCERT

Voici le programme exécuté par la Philharmonique à son 10ième concert hebdomadaire au kiosque Dessaulles, mardi dernier.

M. Léon Ringuet dirigeait. Programme

1o. Marche, "Mid Shot and Shell", Klickmann; 2o. Ouverture, "La Bohémienne", T. Tobani; 3o. Caprice, "Caprice Espagnol", P. Beaumont; 4o. Valse, "Wedding of the Winds", J. T. Hall; 5o. Marche, "Hosts of Freedom", K.-L. King; 6o. Fantaisie, "La chute de Jéricho", J. Maillolochard; 7o. Marche, "Marche Indienne", A. Selienick; 8o. Valse, "Santiago", A. Corbin; 9o. Marche, "American Legion", Ch. Parker; O Canada!.

DEVANT LE RECORDER

En cour du Recorder, s'est instruite la cause de André Caouette, ville, accusé d'ivresse.

L'intimé plaida coupable et fut condamné à \$5, d'amende et les frais ou à 15 jours de prison.

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

LE CRANE FRACTURE

Jean-Paul Deslandes, âgé de 7 ans, s'est fracturé le crâne dans un accident de la rue survenu le 28 dernier à l'intersection du boulevard Cascades et de la rue Ste-Anne.

Un automobile, dont le chauffeur demeure inconnu, s'en venait lorsque la petite victime vint se jeter devant tout-à-coup, et tomba sur le béton pour s'infliger une fracture au crâne.

On la conduisit aussitôt à l'Hôpital St-Charles où l'on constata que son état était très sérieux.

Le Dr Paul Morin prend soin de la victime.

RECENT MARIAGE

Le mariage de M. Louis-G. Demers, de Québec, fils de M. et Madame Napoléon Demers, de cette ville, avec Mlle Maria-R. Doyon, fille de M. et Mme Fortunat Doyon, de Québec, a été célébré mardi de cette semaine dans l'église paroissiale de Beauceville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Florian Jolicœur, cousin de la mariée.

M. Napoléon Demers, de St-Hyacinthe, servait de témoin à son fils et M. Fortunat Doyon accompagnait sa fille. Pendant la cérémonie religieuse un magnifique programme de chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

M. et Mme Louis-Georges Demers partirent ensuite pour voyage à Ottawa et Toronto. A leur retour ils habiteront Québec.

COLLEGE SACRE-COEUR

Aubaine

Invitation spéciale est faite aux diplômés de 8e année de l'Académie Girouard, et en général à tous les jeunes gens qui possèdent les mêmes qualifications et qui désirent augmenter leurs connaissances en Anglais commercial, en Comptabilité, Sténographie et Dactylographie bilingues, ainsi qu'en toutes les autres matières de programme des 9es, 10es, 11es années, musique, dessin et gymnastique compris, de venir s'inscrire au Collège Sacré-Coeur comme pensionnaires, internes ou externes. Ils y trouveront l'hospitalité et l'enseignement qu'ils désirent.

Bienvenue à tous les intéressés.

Frère Emeric, directeur.

DE RETOUR

M. et Mme Ovide Lusignan et leurs enfants sont de retour d'une vacance passée aux États-Unis, où ils ont visité Springfield, Holyoke et Northampton Mass. Au cours du voyage ils se sont arrêtés à Montréal, Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré.

AVIS

Avis est par la présente donné aux membres du Club Ouvrier Indépendant de St-Hyacinthe qu'une assemblée générale aura lieu mercredi soir prochain le 7 (sept) septembre 1932, dans les salles du club, au numéro 4 rue Héloïse en la Cité de St-Hyacinthe pour l'élection et la votation d'une nouvelle direction.

Tous les membres dont les contributions du mois d'août ou septembre seront payées auront droit de vote à cette élection et la liste des membres ayant droit de vote à cette élection et votation sera fermée le soir de l'assemblée à 7 hrs.

Les membres sont invités à se rendre en foule, à cette fin.

Le Club Ouvrier Ind. de St-Hyacinthe.

J. E. LEBRUN, Sec.-Arch. Corr.

REMERCIEMENTS

Le public est prié de prendre note que lundi prochain, 5 septembre, jour de la fête du travail, sera observé comme congé statutaire à l'hôtel des postes de notre ville. Le service qui sera donné ce jour-là est le suivant:

Il n'y aura aucune distribution par les facteurs et tous les guichets seront fermés au cours de la journée; les portes de la salle d'attente seront cependant ouvertes de 7 hrs a. m. à 1.00 p. m. Seules les matières postales déposées au bureau jusqu'à midi seront expédiées comme à l'ordinaire.

Le Maître de Poste

FEUE Mme Vve LOUIS RICHARD

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Ls Richard, née Elise Larivière, décédée le 25 août à Saint-Hyacinthe.

La défunte laisse dans le deuil ses filles Mme Adélaïde Dumaine, née Rose-Anna, de St-Guillaume, Mme William Landry, née Arzela, de Sherbrooke, Mme Joseph Viens, née Rosilda, Attelborough, Mme Alphonse Brault, née Doudal, de St-Guillaume; deux fils, Adélaïde de Attelborough, Mass., Dorilla, de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu samedi dernier, à St-Guillaume.

DEVANT LE RECORDER

En cour du Recorder, s'est instruite la cause de André Caouette, ville, accusé d'ivresse.

L'intimé plaida coupable et fut condamné à \$5, d'amende et les frais ou à 15 jours de prison.

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

EXIGES LE BEURRE ECOLE DE LAITERIE

RECENT MARIAGE

Le mariage de M. Louis-G. Demers, de Québec, fils de M. et Madame Napoléon Demers, de cette ville, avec Mlle Maria-R. Doyon, fille de M. et Mme Fortunat Doyon, de Québec, a été célébré mardi de cette semaine dans l'église paroissiale de Beauceville. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Florian Jolicœur, cousin de la mariée.

M. Napoléon Demers, de St-Hyacinthe, servait de témoin à son fils et M. Fortunat Doyon accompagnait sa fille. Pendant la cérémonie religieuse un magnifique programme de chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée.

M. et Mme Louis-Georges Demers partirent ensuite pour voyage à Ottawa et Toronto. A leur retour ils habiteront Québec.

COLLEGE SACRE-COEUR

Aubaine

COMPTE-RENDU DE LA FETE ENFANTINE

Voici le résultat détaillé des récompenses allouées aux petits génies du Patronage des vacances, pour les chars miniatures qu'ils construisaient et dont vous avez vu la parade ces jours derniers en notre ville.

Rang des voitures avec titres de ce qu'elles représentaient et nombre de votes reçus de la part du public:

1er, La Conférence Impériale, 29 votes; 2ième, Napoléon, 22 votes; 3ième, La Guignole, 19; 4o, Les Martyrs Canadiens, 18; 5ième, La Marine, 9; 6ième, L'aéroplane et le moulin, 8; 7ième, le Patronage, le village et le petit Navire, 7; 8ième, Les Pompiers, 6; 9ième, La Reine et le Prince Charmant, 5; 10ième, La Police et le Canada, 4; 11ième, le vieux Four et Marianne s'en-va-au-moulin, 3; 12ième, le vieux puits, le petit poucet et le forgeron, 2 votes.

Un prix fut donné au premier figurant de chaque voiture dont les noms suivent avec ceux des donateurs:

Conférence Impériale, un Kodak, donné par le Rév. P. L. E. Tremblay et alloué à J. P. Barceloux; Napoléon, un buste de Napoléon, par le R.P. Tremblay à L. Parent; Guignole, un gant de balle-au-camp par Désautels et Fontaine, marchands, à Y. Joncas; Martyrs Canadiens, une balle pour l'intérieur, par J. M. Poitras, à A. Desjardins; Marine, un jeu de golf par les Carabiniers, Maskoutains à F. Auger; Moulin, une coupe par J. A. Guillerie à l'Ass. St-Louis; Aéroplane, un ballon par M. St-Onge à A. Roy; Village une bonbonnière par L. Boivin à G. Allard; Patronage, un gant de balle-au-camp, par R. Chagnon, à l'Ass. SS. Angles; Petit Navire, un bâton, par J. B. Renaud à Ed. Roy; Pompiers, plumes et crayons par J. A. Guillerie à l'Ass. SS. Angles; Prince, un plateau en argent par J. A. R. Morin à R. Richard; Reine, un set de manucure par J. A. R. Morin à Claire Leduc; Police, boutons de manchettes par L. Godbout à L. N. Gingras; Canada, un Set de crayons par Léo Bibeau à André Messier; Marianne, une lampe de poche par J. A. R. Séguin à J. L. Parent; Vieux Four, une plume fontaine par J. B. Renaud à Léo Rodier; Petit Poucet, un jeu de quilles par F. W. Woolworth Co., à P. A. Benoit; Vieux puits, un crayon Éclipse par L. Godbout à A. Bengle; Forgeron un étui à cigarettes avec cendrier par C. Annotte à l'Ass. St-Louis.

Un autre prix mérité par le figurant secondaire des principaux chars, tel que suit:

Conférence Impériale, 1 couteau en or donné par J. A. R. Morin à Léo Bibeau; Canada, 1 plateau en métal précieux par J. A. R. Morin à P. E. Bélanger; Marine, 1 couteau de poche par Jules Blanchard, à P. H. Surprenant; Guignole, 1 balle "Spalding" par Mme Annotte à J. M. Poitras; Village, un pistolet automatique par R. Fr. Migneault à L. Gendron; Marianne, un jeu "loop the loop" par F. W. Woolworth Co. à A. Provencher.

Il y eut aussi des prix spéciaux décernés comme suit: 2 boîtes de cigares offertes par J. M. Daoust et allouées à MM. V. R. Blanchard et L. J. Chicoine, respectivement procureur et organisateur de la fête; 1 caisse de liqueur "Charmeuse" de Ernest Picard, 5 lbs de chocolat de la Pharmacie Brodeur, 30 prix divers de J. M. Daoust, le tout distribué entre les porte-enseignes et les sois-disant "chevaux" des voitures.

Il nous reste aussi à nommer les donateurs et donatrices qui contribuèrent à la décoration des chars: MM. Cadorette, V. R. Blanchard, A. Dutilly, R. F. Migneault, A. Blanchard, M. C. Guertin, M. A. Gladu, Mme D. Biernat, M. A. Landelle et la Fonderie de St-Hyacinthe.

A la demande des organisateurs de la fête du travail qui sera célébrée le 5 septembre nous tenons à informer le public que nos mêmes chars se joindront à la grande parade du matin.

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux qui nous ont encouragé d'une façon quelconque notamment le journal "Le Clairon" pour la clairvoyante publicité qu'il nous a accordée dans ses colonnes.

(La Direction)

Demandez la Crème
ECOLE DE LAITERIE

Théâtre CORONA, No. 110,797
Théâtre CORONA, No. 110,993
Théâtre CORONA, No. 110,926

LES POMPIERS AU PRECIEUX-SANG

Un incendie a failli causer de sérieux dommages à l'édifice du Précieux-Sang, vendredi dernier, vers quatre heures de l'après-midi.

Des ouvriers étaient à effectuer des réparations au portique du couvent lorsque la lampe à huile dont se servaient les peintres mit le feu.

On téléphona à la station de pompes pour avoir du secours et bientôt les pompiers arrivèrent sur les lieux et en quelques minutes les flammes furent éteintes.

On téléphona à la station de pompes pour avoir du secours et bientôt les pompiers arrivèrent sur les lieux et en quelques minutes les flammes furent éteintes.

Le tirage du bicycle C. C. M. a eu lieu hier au soir au Collège Sacré-Coeur, à 8 heures.

L'heureux gagnant fut M. L. P. Brodeur, domicilié au numéro 15, rue St-Antoine, à St-Hyacinthe. Le numéro de son billet était 129.

Nos félicitations.

HEUREUX GAGNANT

Le tirage du bicycle C. C. M. a eu lieu hier au soir au Collège Sacré-Coeur, à 8 heures.

L'heureux gagnant fut M. L. P. Brodeur, domicilié au numéro 15, rue St-Antoine, à St-Hyacinthe. Le numéro de son billet était 129.

Nos félicitations.

COLLISION

Samedi soir le 27, vers 10 heures 15 p. m. coin des rues Bourdages et Girouard, une automobile modèle Chevrolet, portant la licence 72729 et conduite par M. Emile Bonnette, de cette ville, est venue en collision avec une autre automobile modèle Essex, licence 73317, conduite par M. Alfred Laflair, St-Hugues, Cité Bagot.

Les dommages sont peu considérables.

BLESÉE EN JOUANT

Nous apprenons que Mlle Gilberte Prigent, fille de M. Omer Prigent, hôtelier, a été victime d'un douloureux accident, lors d'une promenade à St-Mathias sur Richelieu.

Elle s'est brisée un bras au cours d'une partie de tennis. Elle fut transportée à l'hôpital St-Charles, de notre ville.

BLESSE AUX JAMBES

Un accident assez grave de conséquences s'est produit dans la nuit de dimanche, le 28.

Deux automobiles se sont collisionnées, boulevard Cascades, et l'occupant d'une des machines, M. Arthur Lemieux s'infligea de graves blessures aux jambes.

Les deux véhicules sont considérablement endommagés.

VA-ET-VIENT

M. et Mme Ovide Lussier, ainsi que leurs enfants, partent, ces jours-ci, pour aller visiter l'Exposition Nationale de Toronto Ont.

SOIREE OBLIGATOIRE

Lundi le 5 septembre à l'occasion de la Fête du Travail la Compagnie des Zouaves assistera à la messe solennelle de 7 heures à la Cathédrale. Rassemblement au Casino à 6 1/2 heures. Par ordre du capitaine J. A. Frenière.

PROCLAMATION

Dimanche, le 4 septembre tous les membres de la garde les Hussards Enrg. devront être présents au rassemblement à 9.30 heures a. m. Il y aura parade par les rues de la ville.

Le public aura l'occasion de voir la nouvelle coiffure adoptée.

Le lieutenant-Col. J. H. Dufour, Commandant.

VA ET VIENT

Mme Amédée Lussier et ses enfants, Colombe, Marthe et André, de l'avenue Laurier de Montréal, étaient de passage en fin de semaine à St-Hyacinthe les invités de M. Jérémie Lussier de St-Joseph d'Yamaska.

Ils étaient de passage dimanche dernier à St-Ours sur Richelieu, chez M. Camille Lussier, ainsi que chez M. Elzéar Pélouquin, et chez M. Narcisse Desmarais.

VAGABONDS CONDAMNÉS

Les constables Malo et Leclerc ont arrêté cinq vagabonds qui comparaissent lundi le 29 devant le juge Marin et étaient trouvés coupables et condamnés chacun à \$5 d'amende et les frais ou à dix jours de prison.

Les cinq chevaliers de la rue sont Jules Champagne, Georges Kerry, Willie Edward, Alfred Guay, A. Vachon.

DE PASSAGE

Dimanche dernier, la Garde Catholique Indépendante Les Hussards Enrg de St-Hyacinthe a eu la visite de son Major Honoraire M. Lionel Leblanc, chef publiciste de la F. C. D. G. I.

LA Foudre MET LE FEU

La foudre a mis le feu et détruit une maison, propriété de M. Ls. Lavimodière, paroisse Notre-Dame, samedi dernier, au cours de la soirée.

On manda immédiatement M. Bordenas de St-Joseph, qui possède une pompe à incendie. Les assurances couvrent en partie les pertes.

COURRIERS

ST-THOMAS D'AQUIN

M. le curé Courmoyer fait le catéchisme aux enfants, cette semaine, pour le début de l'année scolaire.

M. l'abbé Seignori, missionnaire colonisateur, était de passage dans la paroisse au commencement de la semaine.

Dimanche dernier M. et Mme Wilfrid Petit, de Montréal, ainsi que sa fille Aurore et son fils Maurice, étaient chez M. Honoré Petit.

Léon Yvon, fils de M. Adélard Yvon, est parti pour le jûvenat du Sacré-Coeur, à Granby.

Mlle Yvette Bergevin, de Montréal, était chez M. et Mme Adélard Yvon dimanche dernier.

L'ANGE-GARDIEN

Mme Uldéric Lajoie de Montréal a passé une semaine chez M. Hector Lajoie. — Jeudi dernier, Mlle Madeleine Bertrand recevait son amie, Mlle Patricia Dandelin, de Farnham.

Mlle Jeanne Arès de Marieville est actuellement en visite chez sa sœur, Mme Charles-Emile Gauvin. — M. Germain Monty était de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers.

Notre vicaire M. l'abbé L. E. Girard est de retour de St-Hyacinthe, où il a passé une semaine en retraite.

M. Adélard Lapierre de Montréal était de passage ici, dimanche dernier.

ST-DAMASE

Mme Pierre Beauregard, née Sophie Chonière, est décédée dimanche soir, à l'âge de 80 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, quatre filles: Mme Langlois, Mme Octave Brodeur, Mlle Sara et Irène, toutes de St-Damase. Les funérailles ont eu lieu mercredi. Nos sympathies à la famille.

Mardi, 30 août, M. l'abbé Oza Ménard bénissait le mariage de son frère, M. Albani Ménard et de Mlle Adrienne Beauregard fille, de M. Eugène Beauregard décédé. M. Hector Beauregard accompagnait sa sœur et M. Louis Ménard était le témoin de son fils.

La mariée portait une toilette orchidée, un chapeau noir avec garniture mauve.

Après le mariage, il y eut réception et dîner chez M. Louis Ménard.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

Mlle Simone Lussier recevait la semaine dernière son diplôme du Bureau Central. Nos félicitations.

Dimanche dernier notre club de balle au camp a rencontré le club de Ste-Rosalie. Le résultat de la partie fut de six à neuf, soit neuf points pour Ste-Rosalie et six pour St-Damase.

Nous pouvons dire que le club de St-Damase demeure victorieux dans sa défaite puisque cinq joueurs du club Maskoutain servirent de transfuge à l'équipe de Ste-Rosalie. Nous n'avons pas à discuter les guets-apens de l'arbitre et nous dirons simplement au revoir aux amis de Ste-Rosalie.

ST-BARNABÉ SUD

Le St-Barnabé a remporté sa huitième victoire consécutive en battant le club de la Crémierie de St-Hyacinthe par le score de 11 à 3. Le St-Barnabé se trouve à avoir gagné 12 parties sur 14, et il en a perdu une faute à l'arbitre. Il est bon d'ajouter que le St-Barnabé a battu le St-Damase et ce sur son propre terrain et il attend sa visite. Le St-Barnabé préférerait jouer sur le terrain plutôt que dans les journaux. Donc avis au gérant du St-Damase.

Le St-Barnabé souhaite un

prompt rétablissement à son lanceur Rolland Chabot qui vient de subir une opération et espère qu'il sera assez rétabli pour dimanche.

Le St-Barnabé étant libre aimerait à rencontrer tout bon club amateur. Pour informations: s'adresser à M. Oza St-Jean, gérant, St-Barnabé-Sud.

ST-GUILLAUME D'UPTON

La mort vient de ravir à l'affection de sa famille M. Adgélard Trudel époux de Exévière Provencal, décédé subitement ces jours derniers. Le défunt était âgé de 77 ans et 4 mois.

Outre son épouse Mme Adgélard Trudel, il laisse dans le deuil ses enfants: Sr Marie Ignace du Sacré-Coeur (Palme) religieuse au Monastère du Bon Pasteur à Montréal, M. Antonio de Manville R. I. Mme Arthur Limoges (Marie Anne) Chicopee Falls, Mass., Alphonse de St-Guillaume Théodose de Woonsocket, R. I., Théogène de Gardner Mass., Mlle Blanche de St-Guillaume. Deux sœurs Mme J. Baptiste Lallançade de St-Eugène de Grantham et Mlle Rose Anna Trudel de Montréal. Un frère M. Adélard Trudel de St-Guillaume et 28 petits enfants.

Le deuil était conduit par M. Egide Dion de Woonsocket, R. I.

Les porteurs étaient MM. Arsène Lavoie, Aimé Lauzier, Oscar et Victor E. Dessert, Louis Cartier et Adélard Généreux.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adg. Laranche de St-Eugène de Grantham, neveu du défunt. Le service fut chanté par M. l'abbé B. Morin curé de la paroisse assisté de MM. les abbés Hervé Lemaire curé à St-Edmond de Grantham et Antonio Morin vicaire à St-Guillaume comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Joseph Lavoie et Paul Lavoie.

Dans le cortège on remarquait ses enfants Mme Arthur Limoges, MM. Antonio, Alphonse, Théodose et Théogène Trudel, Mlle Blanche Trudel, autres parents M. et Mme Wilfrid Provencal, d'Acton, Mmes Henry, Paul, Albert Hyland, M. et Mme Irène St-Jacques, M. Philomin Dessert, Alcide Charland tous de Montréal, M. Lucien Charland, Mlle V. R. Charland, M. Edouard Demers, tous de Drummondville, Mme T. Gamache de St-Majorie, Mme Adolphe Laperrière son fils Arthur et sa fille Fleurette de Pierreville, M. J. Bte Lallançade de St-Eugène, M. et Mme Philippe Desrosiers et leur fille Rose Alpha de Yamaska, Mlle Lucille Mélançon, de Victoriaville, Florence Limoges de Montréal, Grazielle Fontaine de St-Guillaume, M. Arthur Montfette, Mlle Lida et Jeannette Montfette de St-David, M. et Mme Olivier Larivière de Gardner, Mass., Mme Adélard Trudel, M. et Mme Origène Trudel de St-Guillaume, Mmes Ovide Martin et Egide Dion, M. et Mme Arthur Beaudet et ses enfants, Alice et Louis Georges tous de Woonsocket R. I., Mme Joseph Provencal et Mlle Edna Provencal et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Touchait l'orgue M. L. D. Vanasse. La chorale de la paroisse aidée de la chorale des Rvds Frères de la Charité firent les frais du chant. Le Ministère fut chanté par M. l'abbé E. Paillé, vicaire. Le cantique "Beau ciel" fut très bien rendu par M. l'abbé Adélard Vanasse eccl.

Offrandes de fleurs: Famille A. Laperrière de Pierreville, M. et Mmes Conrad Ponton, Orient Ponton, Hubert Ricard, Mmes Joseph Provencal et Mlle Edna Provencal, Mlle Anna Courchesne.

Offrandes de messes, MM. les abbés Paul et Joseph Lavoie, MM. Alphonse, Théogène, Romuald, Renald, Fernand Trudel et Mlle Pauline Trudel, Mmes Ovide Martin, W. Gardella, Horace Martin, Arsène Lavoie, Famille Nérée Charland, Mlle Lucille Mélançon, Marguerite, Marie Leclair.

Bouquets spirituels, Sr. M. Ignace du Sacré-Coeur, Sr. M. François de Genève, Sr. M. de Toutes Grâces, Religieuses du Pensionnat St-Louis de Gonzague, les enfants de la maison Ste-Dominique, Laval des Rapides, Familles Arthur Limoges, Théodose Trudel, Théogène Trudel, Alphonse Trudel, Adélard Provencal, Joseph Salois, Philippe Desrosiers, Raoul Groulx, Nérée Charland, M. et Mmes Théophtus Gamache, Irène St-Jacques, Mmes Ovide Martin, Joseph Provencal, Mlle Edna Provencal, Imelda

Doyon, Marguerite Marie Leclair, M. Philomin Dessert.

Sympathies. Rvds Sr. Dominique de Marie, MM. et Mmes Pierre, Mailloux, W. Gardella, Olivier Larivière, Lucien Robert, Téléphone Arpin, Eustache Plante, Gérard Fortin, A. Champagne, Henri Bisson, J. W. Beaudry, Mme Eugénie Beaudet, famille Mlle Napoléon Courchesne, Mlle Ernestine Beaudet, Geneviève Salois, Jeannette Courmoyer, Marie Poirier, Mme Jean Desrosiers.

M. et Mme Hervé Cantin ont l'honneur de nous faire part de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Louis, Paul, Parrain et marraine M. et Mme Anore Girard, porteuse Mlle Simone Dupuis.

M. et Mme Rosario Dugas sont les heureux parents d'une fille qui reçut au baptême les noms de M. Paul, Lucette, Parrain et marraine M. et Mme Eustache Plante oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Emile Lallançade ont un fils Joseph, Emile, Gaston, Parrain et marraine M. et Mme William Lemire oncle et tante de l'enfant, porteuse Mme Arthur Fontaine tante.

M. et Mme Herménégilde Darcy ont fils baptisé sous les noms de Joseph, Yvon, Dominique, Parrain et marraine M. et Mme Noé Guilbault.

Mme Emile Leclerc et ses fillettes Germaine et Clémence de retour d'un voyage à Montréal chez des parents.

Mlle Claire et Candide Monfette de Chambly, Marie Reine de Montréal, Blanche de New-York, Jeannette de St-David sont venues rendre visite à leur sœur Gabrielle en vacances chez son père adoptif M. Judes Bélsile.

M. et Mme Valmore Vies annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph, Georges, Gaston, Parrain et marraine, M. et Mme Georges Longpré de Montréal oncle et tante de l'enfant.

Mlle Yvonne Martin de retour d'un voyage à Montréal.

M. et Mme Conrad Lafontaine et son fils Marcel de Farnham étaient de passage chez Mme Félix Doyon ces jours derniers.

M. Nestor Limoges de Waterbury en promenade chez son père M. Hormidas Limoges.

De passage à St-Hyacinthe Mmes Lionel Lamoureux, Conrad Ponton, Hubert Ricard, Philémon Lamoureux, O. villa Doyon, Cyrille Martin.

M. et Mme Hormidas Plasse leur fils Moïse de St-Edmond rendait visite à M. et Mme Joseph Desrosiers rang du Cordon.

Mlle Geneviève Salois de retour dans sa famille après avoir passé trois semaines à Pierreville et St-Elphège chez des parents.

Mlle Arzélia et Marie Ricard de passage à Montréal.

M. l'abbé Alphonse Taillon, aumônier des SS. de l'Assom. est allé reconduire sa mère, Mme François Taillon, sa sœur Florence dans sa famille à Northampton Mass., après avoir passé trois semaines chez ses parents, MM. Xavier Ricard, Adélard Taillon, Amable Vanasse, Antoine Martin. Il est accompagné de ses consins l'abbé Adélard Vanasse eccl. et Bernard Ricard.

Si vous avez une Mauvaise Digestion

Buvez l'Eau Minérale
"AMAKA"
Venant des sources
Abénaquis Spring,
QUEBEC

Ce coupon vous
donne droit à une
bouteille d'Eau Minérale
"AMAKA"
chez votre épicer.

Recommandée par les
médecins.

60%

Religieuses
St-Coeur de Jésus
et de Marie

Encaissement de Coupons
d'Intérêt sans aucun frais.

RENÉ DESJARDINS

7 rue St-Denis

ST-HYACINTHE

Représentant:
Crédit ANGLO-FRANÇAIS Liée

Province de Québec,
District de St-Hyacinthe.

LA VILLE D'ACTON-VALE

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, par le soussigné, Robert Fagnan, secrétaire-trésorier de la ville d'Acton-Vale, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique dans la salle des délibérations du conseil en l'HOTEL DE VILLE d'Acton-Vale, rue Hôtel de Ville, à Acton-Vale, lundi, le dix-neuvième jour de septembre, mil neuf cent trente-deux (19 septembre 1932) à dix heures de l'avant-midi, (heure solaire) pour satisfaire en paiement des taxes municipales, scolaires, spéciales et autres, avec intérêts, mentionnées dans l'état ci-dessous, ainsi que les frais subséquents encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

No. 1—Rochon Valmore, Lots 521 et 524..... \$ 9.20

No. 2—Duhois Mme Vve Jos., Lot 403..... 66.35

No. 3—Munford J. W., Lots 48 et 49..... 27.10

No. 4—Charbonneau Succ. Angèle, Lot 621..... 20.80

No. 5—Coiteux David, Lot 17..... 46.00

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel du village d'Acton-Vale, aujourd'hui ville du même nom et sont situés dans la dite ville d'Acton-Vale.

Donné à Acton-Vale, ce dix-huitième jour d'août, mil neuf cent trente-deux.

Le secrétaire-trésorier de la ville d'Acton-Vale.

Robert FAGNAN.

Théâtre CORONA, No. 110,258

Théâtre CORONA, No. 110,369

Théâtre CORONA, No. 110,580

Théâtre CORONA, No. 110,616

Théâtre CORONA, No. 110,682

Théâtre CORONA, No. 110,744

Vente de fin de Saison

Avant de recevoir nos nouveautés d'automne il nous fait plaisir de vous offrir de véritables spéciaux. Notre maison n'étant pas juive votre dollar vous vaudra plus.

Serviettes de bain, 40x24 0.39

Débarbouillettes, 0.03

Slips, 0.79

Parapluies, \$1.77 - \$1.29

Costumes de bain, 0.69

Robes et Manteaux 50% de réduction.

Robes de maison, 0.59

Etc. Etc.

DESJARDINS & LAFRANCE

RUE ST-FRANCOIS, ST-HYACINTHE

Petites Annonces

AVIS. — Tous ceux qui auront du vieux plomb à vendre pourront le faire en s'ad. à: TOLE GAUFREE IDEALE, Enrg., Place C. N. R. jno

A VENDRE. — Moteur électrique de 7 forces à vendre à de très bonnes conditions. En parfait ordre. S'adresser à nos bureaux, 173 Blvd Girouard, téléphone 143. jno

A VENDRE. — Un lot de Retenues de Soie, à vendre. S'adresser à la CIE E. T. CORSET, St-Hyacinthe, jno

A VENDRE. — Ameublement de 6 pièces à vendre à sacrifice pour cause de mortalité. S'adresser à 22 rue Lafontaine, Téléphone 618w ou 214. jno

A VENDRE. — Maison briques, chauffage eau chaude, 9 appts., garage, grand parterre, bien située, centre de la ville, prix raisonnable, pour acheteur sérieux. S'ad. Le Clairon. 26a—2.9-16s jno

A VENDRE. — Maison neuve, bien située sur la rue Mondelet. Près des manufactures, 5 appartements modernes, \$1,500.00, très peu comptant. S'adresser: 4 rue Morison Tel. 785-j. jno

A VENDRE. — Terre de 120 arpents en culture et en bois; huit vaches et une partie de récolte. Echangera pour maison de ville ou Village. S'adresser à Théo. MENARD, La Providence, Tel. 462w. jno

PROPRIETE A VENDRE ou à échanger. — Echangera maison de plusieurs logements pour petite propriété de campagne ou petite terre. S'adresser à Eugène BENOIT, 90 rue St-Anne, St-Hyacinthe, P. Q. jno

A LOUER. — Il me reste quatre logements, un de trois pièces, un autre de quatre et deux logements de cinq pièces à raison de \$12. et \$13. par mois pour les logis de cinq pièces. S'adresser à Eugène BENOIT, 90 rue St-Anne, St-Hyacinthe, P. Q. jno

A LOUER. — Un logement de neuf pièces situé rue St-Pierre. Prix \$12. par mois pour terminer bail. S'adresser au No. 10 rue Du Séminaire Pour conditions, s'adresser à J. A. Brodeur, St-Simon, Co. Bagot. jno

A LOUER. — Logement de 6 appartements avec salle de bain en tuile, eau chaude, chauffage central, etc. Situé au No. 338a boulevard Girouard. Un second logement de 4 pièces et un troisième de 5 appartements, chauffés, salle de bain, eau chaude, etc., situés aux numéros 320a et 320b, rue Girouard. S'adresser aux bureaux du "Clairon", téléphone 143. jno

A LOUER. — Chic logement de 5 pièces; Chambre de bain, eau chaude, plancher de bois franc, garage, Prix très modéré. Pas d'avis "à louer" à la porte. S'adresser à M. E. J. BELIVEAU, 12 rue St-Simon, Bloc Hérod. jno

A LOUER. — Logement de 6 pièces, sur le même plancher. Situé à St-Joseph d'Yamaska, \$12.00 par mois. S'adresser à H. Léonard, Plombier, rue Cascades, St-Hyacinthe, Qué. jno

Autre logement de six appartements sur le même plancher. Chambre de bain. Chauffé au système de chauffage à l'eau chaude si désiré. Situé au St-Pierre Village de La Providence. S'adresser à H. Léonard, Plombier, rue Cascades,

Théâtre CORONA, No. 109,496
Théâtre CORONA, N. 109,652

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES PARENTS ET L'ÉCOLE

L'enfant passe plusieurs années à l'école pour se préparer l'esprit et le corps pour la vie. Il ne faut pas chercher à développer son esprit au sacrifice de sa santé physique. "Ame saine dans un corps sain" — voilà le but qu'il faut atteindre.

L'école moderne cherche à réaliser cette ambition, car elle place l'enfant dans un milieu salubre où il peut étudier et s'exercer afin de développer au plus haut degré les qualités d'esprit et de corps dont il est doué.

Evidemment l'école ne peut pas tout faire; les parents, eux aussi, ont leur responsabilité. C'est aux parents de voir à ce que l'alimentation de leur enfant soit bien ordonnée, qu'il prenne le temps de se laver avant de partir pour la classe, et que ses vêtements soient propres, qu'il soit couché de bonne heure, et qu'il dorme dans une chambre dont la fenêtre est tenue ouverte. De son côté, l'école cherche à protéger l'enfant contre les maladies contagieuses, et met à sa portée, dans un endroit salubre, les facilités pour qu'il atteigne son plein développement physique et mental.

L'école ne peut pas contrôler les maladies contagieuses sans l'aide des parents. Si l'enfant est malade, ses parents devraient le tenir chez lui, surtout s'il a le mal de gorge ou si une éruption se montre sur son corps. Il faut, dans ce cas, mettre l'enfant au lit et faire venir le médecin. Souvent ce qui semble n'être qu'un simple malaise est vraiment un cas de maladie contagieuse.

Un bon nombre d'enfants viennent à la classe sans avoir déjeuné ou n'ayant pris qu'un morceau de gâteau et une tasse de thé. Généralement, ces enfants ne se couchent pas de bonne heure, donc ils sont encore au lit et endormis à l'heure où ils devraient se lever le matin, et ils n'ont pas le temps de se laver ni de manger un déjeuner convenable avant de partir pour l'école.

L'enfant ne doit pas commencer la journée ainsi. S'il a faim ou s'il est fatigué, il ne peut pas étudier, et ses parents, au lieu de blâmer l'école si l'enfant ne réussit pas à la classe, devraient se demander si la faute n'est pas la leur.

L'inspection médicale se fait dans la plupart des écoles. Elle s'est développée dans l'intérêt du bien être physique de l'enfant et pour avertir aux parents quand leur enfant paraît avoir besoin de traitement. L'école doit inviter aux parents d'assister à cette inspection médicale et les parents devraient y aller pour savoir s'il existe chez leur enfant quelques défauts, soit de la vision, de l'ouïe, du parler, ou autres qui sont autant d'entraves à son progrès scolaire. S'ils ne font pas traiter leur enfant, le bon travail accompli par l'inspection médicale est perdu, le progrès de l'enfant est retardé et sa santé menacée.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto, Ont. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

LES RATS ET LES MILLIARDS

Qui chiffrera ce que le rat coûte à notre civilisation, par tout ce qu'il détruit ?

En tout cas, les saisissants résultats d'une enquête qui vient d'être menée aux États-Unis méritent de faire réfléchir les économistes.

Cette enquête a été menée auprès de 6,000 fermiers de l'Ouest. Elle aboutit à cette constatation que les rats dévorent environ pour 40 dollars de grains par ferme. La perte totale pour les États-Unis, atteindrait 176 millions de dollars.

Il vous est facile de calculer combien cela fait, hélas ! de milliards en quelques années. Mais des savants n'ont-ils pas affirmé que, si l'homme ne vainquait pas un jour le rat, c'est le rat qui aurait raison de l'humanité ?

Théâtre CORONA, No. 108,439
Théâtre CORONA, No. 108,444
Théâtre CORONA, No. 108,540

LES CÉLIBATAIRES AU CANADA

Il y a en Canada 5,951,411 célibataires et 3,971,198 personnes mariées, d'après le recensement de l'an dernier.

Parmi les célibataires 3,179,443 sont du sexe masculin et 2,771,968 du sexe féminin; pour les personnes mariées les chiffres respectifs sont 2,033,240 hommes et 1,937,950 femmes. On compte 288,641 veuves contre 148,954 veufs. Si l'on tient compte du chiffre de la population — 10,376,786 — les proportions sont à peu près les mêmes qu'en 1914.

C'est dans le Québec que la proportion des célibataires est la plus élevée. Dans cette province ils forment les 62.19 p. c. de la population. En Colombie cette proportion s'abaisse à 43.70 p. c. C'est la province du Dominion où il y a le plus de gens mariés, et, proportionnellement du moins, le plus de divorcés.

Le même recensement a relevé l'existence de 163 centenaires, dont 89 femmes et 74 hommes. Cinquante habitent l'Ontario, 26 la Nouvelle Écosse, 22 le Québec, 15 le Manitoba, 15 la Colombie, 12 la Saskatchewan, 10 l'Alberta, 7 l'île du Prince-Édouard et 7 le Nouveau Brunswick.

EN RUSSIE

Le peuple ne "mord" pas au communisme

C'est un fait, et qui, de plus, tire sa valeur de ce qu'il est pertinemment reconnu par les officiels de Moscou.

On confirme, par exemple, que, récemment, le procureur général de l'U. R. S. S., Krilchenko, dont on sait qu'il occupa le siège de défenseur de la société communiste, s'est montré très pessimiste dans un discours au Congrès des fonctionnaires du commissariat de la Justice.

Il n'espère pas une normalisation prochaine de la vie de l'U. R. S. S. Et il déplore que, "en dépit de toutes prévisions, le peuple ne se laisse pas gagner progressivement à l'idée communiste, mais qu'il s'adonne au contraire chaque jour davantage à l'anticommunisme et à l'activité contre-révolutionnaire".

Aussi les dirigeants de Moscou s'aperçoivent qu'en appliquant des méthodes de force, ils se sont trompés. Et ils le reconnaissent, ce qui est déjà un bon mouvement.

C'est ainsi qu'un communiqué de Moscou un décret très caractéristique qui a pour objet de modifier la politique économique des Soviets. Il autorise les particuliers à vendre à prix libres les produits alimentaires, dans les villes, les marchés et les stations. Les organisations coopératives et les simples particuliers reçoivent le droit d'ouvrir des magasins d'alimentation, sous réserve que leurs prix n'excèdent pas de plus du double les tarifs d'État. Les quantités de denrées mises en ventes ne sont pas limitées.

De toute évidence, ce relâchement dans l'application de la doctrine est commandé par la crise qui surpasse de beaucoup les difficultés éprouvées jusqu'ici par le gouvernement, depuis les débuts du régime actuel.

Mais le commerce libre aura-t-il assez de confiance dans la sincérité du gouvernement pour répandre son activité et ses transactions? Car Moscou n'est guère fidèle à ses promesses, et il coûte peu de manquer à ses engagements. Aussi a-t-il tôt fait de décourager même ceux dont il a besoin.

On sait qu'à défaut de personnel qualifié pour son industrie, personnel dont la disparition lui est imputable, le gouvernement des Soviets avait engagé, par des promesses merveilleuses, le concours de techniciens étrangers, en vue de la mise en train de son fameux plan quinquennal. Or, on annonce que 50 ingénieurs et techniciens, américains pour la plupart, ont quitté l'URSS, où ils travaillaient à la construction de fabriques. Ils ont déclaré avoir rompu leurs contrats parce que le gouvernement soviétique ne tenait pas ses obligations.

Théâtre CORONA, No. 108,586
Théâtre CORONA, No. 108,642

VACCINATION OBLIGATOIRE DANS QUÉBEC

Le service Provincial d'Hygiène rappelle aux parents et aux institutions d'enseignement que les enfants doivent être vaccinés.

Avec la prochaine rentrée des élèves aux écoles revient la question de la vaccination antivaricelle dans toute la province. En avril 1928, un ordre en conseil statuait que les institutions d'enseignement doivent refuser d'admettre tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant dans la province, de vaccination.

A la veille de la rentrée des enfants aux écoles, le "Bulletin Sanitaire", publié par le Service Provincial d'Hygiène, rappelle aux parents l'obligation de faire vacciner leurs enfants. Voici ce qu'il écrit à ce sujet dans sa dernière publication:

"Le Bulletin Sanitaire" désire rappeler à ses lecteurs et en particulier aux Commissions Scolaires et à toutes les institutions d'enseignement, les prescriptions de la Loi et des Règlements provinciaux d'hygiène concernant la vaccination obligatoire des enfants avant leur entrée à l'école en septembre.

"Le présent avis tiendra lieu de celui qui est habituellement donné par circulaire, à la même époque de l'année.

"Loi de l'Hygiène publique de Québec, S. R. Q. 1925, chapitre 186.

Article 130. — "Les Commissions ou les syndicats d'écoles et toutes autres autorités scolaires peuvent, en tout temps, exiger qu'un élève ne soit admis à une école sous leur contrôle s'il ne remet à l'instituteur de l'école qu'il fréquente un certificat ou autre preuve suffisante, soit de vaccination antivaricelle efficace, soit d'insusceptibilité à prendre la vaccine".

Cet article de la loi "impose une obligation" qui est décrite par l'article 53 des Règlements provinciaux d'hygiène, édictés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, le 20 avril 1925, lequel se lit comme suit:

Art. 53 — "Toute corporation scolaire ou autre, ou toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant dans la province, de vaccination antivaricelle réussie ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

"L'admission de chaque élève non vacciné constituera une offense distincte".

NE SOYEZ PAS PLUS RICHE

Que vous êtes. — Observez toujours cette simplicité

Il est assez commun de vouloir se faire passer pour plus riche et plus important qu'on est; de rechercher la société des gens d'un rang plus élevé, et de se donner les mêmes apparences qu'eux, de faire les mêmes dépenses. Cela conduit au snobisme, au mépris de la classe dont on est issu, et lorsqu'on ne peut pas soutenir le train de vie que l'on voudrait, à une aigreur qui empoisonne toute l'existence.

Le vrai bonheur est loin de là. Il est dans la paix du cœur que seule la simplicité permet. Cette simplicité dont saint François et bien d'autres ont rappelé qu'elle est divine. Là est aussi la vraie grandeur. Celle qui s'ignore.

Vivons bravement la vie de tous les jours. Et pour faire de nos enfants des êtres à se servir eux-mêmes, à mettre de l'ordre autour d'eux, à vivre selon leur condition.

N'oublions pas surtout que si nous affectons par malheur quelque dédain pour des parents restés plus pauvres ou moins instruits, nous subissons un jour le même dédain de la part des jeunes.

Daillours, il ne faut mépriser personne. L'homme le plus humble est souvent celui qui remplit les fonctions les plus utiles et qui possède ces précieuses vertus: l'honnêteté, la fidélité, la persévérance. En définitive, les humbles sont l'immense majorité. Ce sont les sages, ce sont aussi ceux pour qui le vaste monde, avec ses misères et ses consolations, a été créé.

LETTRES EGAREES

Ottawa, 30. — Des gens très occupés de ce temps-ci, sont les employés du bureau de poste de la Chambre des communes, qui reçoivent non seulement le courrier postal des députés de la conférence impériale, mais aussi celui d'une foule de personnes inconnues. De nombreuses lettres ont été reçues d'Angleterre et d'ailleurs, portant un nom, et comme adresse, seulement "Conférence Impériale, Ottawa."

Toutes ces lettres sont envoyées à la Chambre des communes, et il est impossible d'en trouver les destinataires, qui se présenteront peut-être, un jour ou l'autre. Il y a cinq sacs de ces lettres non réclamées.

L'ÉDITION DE 1932

de l'Annuaire Desbarats des Publications du Canada.

Ce livre d'au delà de 375 pages est une addition utile non seulement à la librairie des annonceurs, mais à celle des hommes d'affaires.

Il donne les renseignements nécessaires sur la circulation des journaux canadiens, leur date de fondation, leur dimension, leurs éditeurs, leurs taux pour publicité, etc., et sous une forme presque unique: c'est un journal très complet du Canada et il donne sur les endroits où sont publiés les journaux des statistiques qu'il serait difficile de trouver ailleurs. Les populations mentionnées sont celles du recensement de 1931.

La Desbarats Advertising Agency Ltd., Côte Beaver Hall, envoie son Annuaire pour \$1.00 à tout gérant d'annonces ou annonceur qui en fait la demande. Le prix régulier est de \$5.00.

PAS DE GARBO!

La vedette n'était pas à bord du "Bremen".

New-York. — On sait que Greta Garbo a quitté Hollywood pour prendre ses vacances dans le plus grand mystère. Personne ne sait où elle se cache, et les hypothèses vont leur train.

Le bruit avait couru qu'elle était, sous une fausse identité, parmi les passagers du transatlantique allemand "Bremen". Le capitaine a fait faire une enquête sérieuse, et nulle passagère répondant à la description bien connue de la célèbre actrice, n'a pu être découverte à bord. Du large, le capitaine a envoyé aux bureaux new-yorkais de sa compagnie ce télégramme laconique: "Pas de Garbo".

LES ANNALES

"Pourquoi j'ai changé de ministres", c'est le titre sous lequel Mussolini, dans "les Annales" du 15 août, donne les raisons qui l'ont contraint à modifier son cabinet. Page piquante, qui aura une profonde répercussion. On lira dans ce numéro les curieuses révélations d'un ingénieur allemand appelé à participer aux travaux du plan quinquennal: une étude de Ch. Nordmann sur l'exploration de la stratosphère; un pittoresque tableau de Rotterdam, par André Beuler; un article de Guignebert sur les élections allemandes; un essai de Jacques Chardonne "Castes et Classes"; et les signatures d'Yvonne Sarcey, de Me Henri-Robert, d'André Lang, de Constantin-Weyer et de Crémieux. Partout: 3 francs.

— Etudiez bien le passé. Quelque bon jour il sera le présent.

La P'tite Rose. — Tu mens toujours ! Qu'est-ce que tu seras quand tu seras grand ? P'tit Pitre. — Je serai un avocat.

OUI!
FLIT
détruit les mouches!

LA VOIRIE DANS LA PROVINCE

Suite de la page 2

pas administré dans le but de revenus, et que notre ambition n'est pas de collecter des amendes. Bien au contraire, le budget du bureau de la circulation se clôt par un déficit chaque année, et nous cherchons à assurer la sécurité d'abord, considérant que la question de revenus est bien secondaire.

S'il survenait une catastrophe au cours de laquelle 219 personnes perdraient la vie, et près de 5,000 seraient blessées, toute la population serait affolée et réclamerait immédiatement des réformes pour éviter la répétition d'un tel désastre. Ces chiffres ne représentent pourtant que le nombre des pertes de vie et des blessés dans les accidents d'automobiles sur les routes de la province de Québec, en 1931.

Parce que ces accidents sont survenus les uns après les autres, on dirait que le public s'y est habitué et personne ne s'occupe ni ne s'occupe de remédier à un pareil massacre. Ce sont ces chiffres que nous voulons voir diminuer lorsque nous travaillons à assurer la sécurité sur les routes. Nous avons besoin, sous ce rapport, de l'aide et de la coopération des municipalités, et toutes les recommandations qui nous seront faites seront prises en bonne part.

CONCLUSION. — Nous venons de parler des progrès réalisés en matière de voirie dans la province de Québec, depuis vingt ans. Qu'il me soit permis maintenant de jeter un coup d'oeil sur l'avenir et de voir ce qui nous attend.

Avons-nous atteint l'apogée, ou sommes-nous encore en pleine évolution? Bien téméraire serait celui qui croirait avoir atteint la perfection. Sir Henry Thornton déclarait, l'an dernier, que le travail d'un président d'une compagnie de chemin de fer n'était jamais terminé, et qu'au moment où il croyait avoir complété son oeuvre, tout était à recommencer.

C'est un peu la même chose en matière de voirie. Au moment où nous croyons avoir réussi à construire des routes d'après les données les plus parfaites, nous constatons, au bout de quelques années, qu'elles ne répondent plus aux besoins de la circulation, et qu'il faut bâtir plus solide, plus large et plus droit.

C'est ce qui s'est passé dans la province de Québec. Loin de moi l'idée de blâmer ceux qui ont été les pionniers chez nous en matière de voirie. Ils ont construit des routes qui répondaient aux besoins du temps, pour accommoder la circulation qui existait à cette époque, et ce sont ces routes que nous devons élargir et perfectionner aujourd'hui. Nos successeurs feront la même chose pour les soi-disant routes permanentes que nous construisons aujourd'hui.

Le mot permanent n'existe pas en matière de voirie, et ce que l'on considère comme permanent aujourd'hui n'a qu'un caractère bien temporaire. Dans certains pays d'Europe, on a expérimenté la construction de routes exclusivement réservées aux automobiles, où il n'existe aucune intersection et où la circulation est à sens unique sans aucune limite de vitesse. Ces routes sont connues sous le nom de "AUTOSTRADE". Il est possible que tôt ou tard elles fassent leur apparition de ce côté-ci de l'océan, et que nos enfants considèrent comme bien inférieures nos routes actuelles.

La principale préoccupation doit être de suivre l'évolution constante qui existe en matière de voirie, et construire des routes qui répondent aux besoins de la circulation sans trop affecter le budget des municipalités ou de la province, en se disant que "chaque jour suffit sa peine" et que l'avenir se chargera de pourvoir aux besoins nouveaux qu'elle aura créés.

Je vous remercie M. le Président de m'avoir fourni l'occasion de faire ces quelques remarques, et je remercie également ceux qui ont eu la patience de m'écouter jusqu'à la fin. Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les municipalités de la province qui nous ont aidés en matière de voirie, particulièrement à celles qui sont ici représentées.

LA PREVENTION DES INCENDIES

CONFERENCE PRONONCEE A LA CONVENTION ANNUELLE DE L'UNION DES MUNICIPALITES PAR M. ERNEST LAVIGNE, COMMISSAIRE DU BUREAU DES INCENDIES, DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier la direction de l'Union des municipalités de la province de Québec pour l'honneur qu'elle me fait en me donnant l'occasion d'apporter ma modeste contribution au travail de cette convention et pour le plaisir qu'elle me procure en me permettant de prendre part à cette agréable croisière.

Vous parler de prévention de l'incendie, tel qu'on m'a demandé de le faire, me force nécessairement à sonner une note quelque peu discordante avec la note d'optimisme qui a été jetée dès le début de cette convention, car, pour traiter des moyens de prévenir un mal, il faut tout de même le constater ce mal; il faut en étudier l'étendue, la gravité et aussi en déterminer les causes.

Or, dans notre belle province de Québec, le feu fait, chaque année, des ravages considérables. Cet élément qui ne devrait jamais être autre chose que le serviteur de l'homme, soit dans sa lutte contre les rigueurs de l'hiver ou dans la préparation de sa nourriture quotidienne ou encore comme animateur des industries qu'il a créées, est malheureusement devenu, pour le citoyen de cette province, par le fait que ce dernier en perd le contrôle, un agent destructeur violent de ce qu'il a pris des années à édifier.

Un amendement, apporté par la législature, en 1928, à la loi de prévention des incendies, a permis la compilation de statistiques aussi complètes que possible sur les pertes causées par l'incendie, dans la province. Chaque année, ces statistiques, basées sur les rapports fournis par les compagnies d'assurance-feu et les municipalités, sont publiées par le bureau du commissaire des incendies et distribuées gratuitement à qui en fait la demande.

Or, que nous révèlent ces statistiques? Elles nous apprennent qu'au cours des incendies qui sont survenus l'année dernière, 51 personnes ont perdu la vie et 216 autres ont été blessées. Que, de plus, nous avons perdu par le feu, en valeurs matérielles, dans la province de Québec seulement, pour plus de \$12,000,000.00. Et sur ces \$12,000,000.00 nous avons brûlé des fermes pour \$300,000.00, des hangars et entrepôts pour un million, des fabriques et manufactures pour un million, des églises et des presbytères pour un million aussi, des magasins pour plus d'un million et demi et des maisons d'habitation pour plus de quatre millions.

Si ce n'était là que le résultat de circonstances exceptionnelles qui ne se seraient produites que l'année dernière, nous pourrions peut-être envisager l'avenir sans trop d'inquiétude. Mais, loin de là, les chiffres de 1930 et de 1931 accusent une augmentation assez forte sur ceux des années précédentes. En effet, la statistique fédérale nous apprend que depuis 1925 nous avons perdu pour une moyenne de \$10,500,000.00 par année soit un total pour les 7 dernières années de près de \$73,000,000.00.

Le mal existe donc et nous en souffrons, tous et chacun de nous. Il ne faudrait pas que vous fussiez sous l'impression que ce sont les compagnies d'assurance-feu qui nous dédommagent de ce que nous perdons ainsi. Car, ne vous faites pas illusion, les compagnies d'assurance ne sont pas des institutions de charité; ce sont des intermédiaires qui, moyennant rémunération, se sont données pour mission de répartir la perte subie par leurs assurés. Ce sont comme des réservoirs de compensation où puisent les sinistrés et qui sont alimentés par chacun

Suite à la page 6

RAYON X GAZ

DR RODO. PHILIE

CHIRURGIEN-DENTISTE
(successeur du Dr J. N. Paul Fournier)

Anesthésie générale avec machine à gaz. Extraction absolument sans douleur. Dentiers de toutes sortes. Examen buccal.

Tél. 631 182 rue Girouard ST-HYACINTHE P. Q.

Théâtre CORONA, No. 108,081 Théâtre CORONA, No. 108,036

Théâtre CORONA, No. 108,182 Théâtre CORONA, No. 108,137

Téléphone 952 Coin Mondor et William

STATION DE SERVICE BEAUDRY

GAZOLINE

NEVR-NOX PEERLESS ETHYL

Huiles Autolene et la Fameuse PENNZOIL

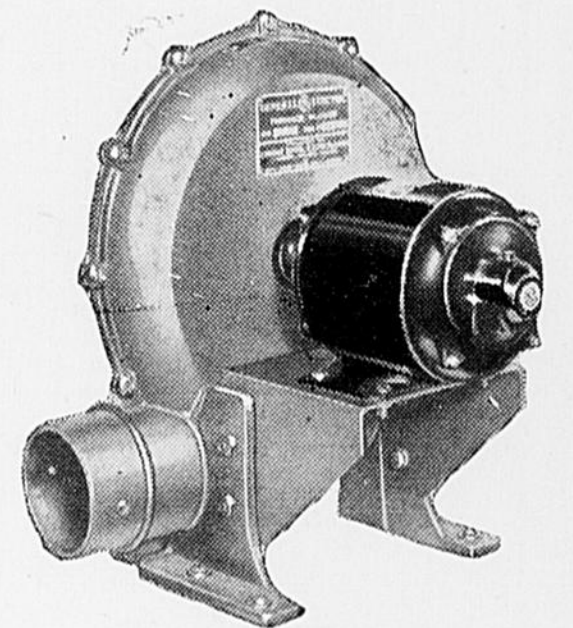
Spécialité: Graissage à l'Air et Lavage

Nous achetons et revendons les chars usagés

SAINT-HYACINTHE, Qué.

Théâtre CORONA, No. 108,238 Théâtre CORONA, No. 108,296

Jouissez d'une Température constante chez-vous à un prix beaucoup moindre



Installez un

Ventilateur de Fournaise G.E.

L'un des accessoires de confort le plus efficace et économique que nous ayons jamais offert. Installez-en un chez vous, sur votre fournaise. Il fonctionne automatiquement, règle le feu et vous permet de brûler du charbon moins coûteux, sans gaspillage. Mettez simplement le régulateur de température au degré que vous désirez et le ventilateur fera le reste. Il maintiendra votre maison à la température exacte que vous désirez, nuit et jour. Actuellement, à un bas prix. Termes commodes consentis si désiré.



Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Théâtre CORONA, No. 108,339 Théâtre CORONA, No. 108,384

VOTRE HUILE D'OLIVE,

VOTRE SAVON DE CASTILLE,

Achetez-les à—

La Pharm. du Dr J.E.A. Collette

114 St-Antoine Tél. 348 SAINT-HYACINTHE.

Pour avoir la Qualité et le Meilleur Prix

HUILE D'OLIVE

"Baillet & Vauchet" — Nice, France — Garantie pure.

Bouteille de 4 onces 25

Bouteille de 8 onces 50

Bouteille de 16 onces 75

Bouteille de 32 onces \$1.25

Huile "Dulcine" — la meilleure pour la table

Bouteille de ½ litre .85

SAVON DE CASTILLE

Garanti contenir 72% d'Huile d'Olive

Marque "La-Tour" — Marseille, France

Morceaux de 85 grammes, 8 pour 25

Morceaux de 200 grammes, 10 cts — 3 pour 25

Morceaux de 400 grammes, 19 cts — 2 pour 35

Quantités Limitées — Profitez-en sans retarder

Livraison dans toute la ville

Commandes postales exécutées sûrement et promptement



AVIS IMPORTANT

Nos lecteurs ainsi que nos correspondants sont priés de rendre note qu'à l'avenir nous ne publierons aucune nouvelle ne portant la signature d'une personne responsable. Il est donc important de vous assurer si votre nouvelle est signée avant de nous la faire parvenir.

MARIEVILLE

Ont été célébrés dernièrement les mariages de: M. Ludovic Robillard, fils de M. et Mme Freddy Robillard, cultivateur de St-Césaire, avec Mlle Marie-Reine Benoit, fille de M. et Mme Wilfrid Benoit, de cette ville; — M. Adrien Frenière, barbier, fils de Mme Uldéric Frenière, de Richelieu, avec Mlle Armande Viens, fille de M. et Mme Darvany Viens, cultivateur de cette paroisse; — M. Jean-Baptiste Lareau, fils de M. et Mme André Lareau, cultivateur de Notre-Dame de Standbridge, avec Mlle Rose-Alma Boulais, fille de M. et Mme Frédéric Boulais, cultivateur de cette paroisse.

Dimanche dernier a été baptisé Marie, Laure Juliette, fille de M. Ernest Davignon et de Alice Thérèse, de cette paroisse. Parrain et Marraine, M. et Mme E. Capistrant, de Montréal.

La semaine dernière un accident assez grave a coûté la vie de M. Israël Goyette, ancien citoyen de Marieville et demeurant à Montréal. Revenant d'un voyage à Granby avec un ami, M. R. Beaudry, de Richelieu, sa femme et sa belle-sœur, un pneu creva et alla frapper un poteau. Il y eut une enquête et le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

M. et Mme Garon, gérant de la Banque Canadienne de Commerce, sont de retour d'une vacance dans le Témiscamingue.

Vendredi dernier le club de croquet de Marieville a eu l'honneur d'avoir la visite du club de Notre-Dame de Standbridge. Ce dernier remporta les honneurs en battant le club local par le score de 3 à 2.

Dimanche après-midi il y eut une assemblée de M. Laurent Barré, cultivateur et député de Rouville. M. Barré est venu rendre compte de son mandat et en même temps discuter le retour à la terre et le moratoire pour les cultivateurs. Il était accompagné de MM. Napoléon Garceau, de Drummondville, Sam Gobeil, M. P. Compton et Joseph Elie, M. P. de Yamaska.

Le club de Base-Ball a reçu la visite du club de Valcourt, dimanche dernier, et l'a défit par le score de 9 à 8.

M. Victor Surprenant est allé à Notre-Dame de Standbridge pour activer son commerce, dans lequel il est de société avec M. Arthur Hainault.

SAINT-PIE

Ces jours derniers étaient de passage à Newport, Orleans et Barton, Vermont, M. Ovide Lajoie, M. et Mme Alphonse Lajoie, Mlles Augustine Brasseur, Lucienne, Jeannine et Jacqueline Lajoie. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

Une grenouille peut vivre seize mois sans nourriture, alors qu'un serpent peut vivre durant deux ans.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé V. Roy, de Ste-Rosalie était dans notre paroisse mercredi dernier.

Notre vicaire, M. l'abbé Roger Préfontaine nous quittera prochainement pour aller demeurer à Saint-Ours.

Le Rév. Père Jacques de l'Ordre des Cisterciens accompagnait les membres de la Société pomologique lors de leur excursion à travers les vergers de la Province.

M. Jacques Lafontaine de St-Hugues et M. Léopold Allard de St-Hyacinthe ont visité leur confrère M. Maurice Bellemare, samedi dernier.

M. et Mme Georges Bélisle et Mlle Georgette Bélisle de St-Damase étaient chez M. Louis Brodeur, dimanche.

La famille Armand Beaudry de Montréal en visite récemment chez M. Edmour Desautels.

Sont venus de St-Hilaire dimanche, Mlles Brouillette, MM. Doyle, Croteau, Desautels et autres.

Étaient récemment les invités de Mlle Jeanne Beaudry, de Granby: Mlle Berthe Bellemare, MM. Maurice Bellemare, Fabien Lussier, Roland Renaud et Welly Trotter.

Mlle Déla Marquette est revenue d'un séjour à l'étranger.

De nombreux citoyens de la paroisse se rendirent à Marieville pour l'assemblée de M. Laurent Barré M. P. P.

Les membres de l'équipe de balle-au-camp organisèrent une veillée-surprise en l'honneur de l'anniversaire de M. Xavier Grenier. Étaient présents: MM. et Mmes Xavier Grenier, F. X. Blanchard, Jean-Baptiste Monty, Paul Grenier, Arthur Noisieux, Polydore Noisieux, Moïse Desnoyers, Arthème Lambert, R. Chabot, Mme Paul Grenier, M. R. E. Guertin, Mlles Gilberte et Marguerite Chabot, Berthe Bellemare, Lilianne et Rachel Noisieux, Lucille Soucy, MM. Alphonse Monty, Stan, Guertin, Jean-Paul et Adélaïde Morier, Maurice Bellemare, Ernest Chabot, Roland Chabot, Welly Trotter, Lorenzo Lacaille, Damien et Marcel Guertin, Roland Renaud, Germain Guertin. Un colis volumineux, renfermant cadeaux humoristiques et aussi magnifiques couvertures d'automobile, fut débarrassé au milieu de l'enthousiasme général.

Dimanche dernier, la joute de balle-au-camp avec le Farnham fut la plus contestée et la plus intéressante de la saison. Notre jeune lanceur se fit applaudir par son endurance habile car on le vit à l'oeuvre durant 16 manches consécutives. Malgré leur bon vouloir les professionnels du Farnham nous laissèrent avec une certaine supériorité de 3.

Dimanche prochain, nous recevrons la "Sainte-Madeleine" Lundi, fête du Travail, grande partie avec Longueuil. Pour ces jours intéressants, nous invitons grande foule.

STE-HELENE

Lundi, le 22 août, eurent lieu les funérailles de M. D. Boissonneault, célibataire, décédé samedi le 19 à l'âge de 79 ans.

Le 22 fut chanté le service anniversaire de M. Moïse Saulnier.

Jeudi le 25 est décédé M. Saul Allard. Le service fut chanté le 27 et un grand nombre de parents y assistèrent.

En visite chez M. Jos. Lorange, M. et Mme Sunderland, Mmes Demers et Charbonneau,

ainsi que Mlle Marie Leclerc tous de Woonsocket, R. I. — Chez M. O. Bolduc, Mme Laurence et son fils Charles, de Montréal; — Chez M. P.-A. Lessard, Mlles Simonne, Lucille et Constance Masson, de Drummondville.

M. Chrs-E. Auger, et sa famille, passait la fin de semaine à Montréal chez son fils Adrien. — Dimanche M. et Mme Ovide Bolduc et leur fils Orligène se rendaient en villégiature au Lac des Neiges, Cte St-Maurice.

Dimanche soir M. le curé Lincourt se rendait à St-Hugues pour assister aux noces d'or de M. l'abbé Messier et de la Ste-Rosalie, pour assister aux Quarante-Heures de cette paroisse.

L'ouverture des classes au couvent et des écoles a eu lieu lundi le 29 août.

M. Cyrille Dumaine d'Upton était en voyage d'affaires ces jours-ci.

SAINT-PIE

Le 21 août eut lieu chez M. Charles St-Pierre une réunion de parents et d'amis. Étaient présents: l'abbé Armand Beaugard, M. et Mme Victor Beaugard et leur fille Laurence de Ste-Madeleine, Mlle Germaine Messier, de Barré, Vermont, M. et Mme Godbout et leur fille Bibiane, Mme Morin de St-Hyacinthe, M. et Mme James McGarr, Eddy, Lily Stanley, Nora Hébert, Mc Garr, M. et Mme Édouard Monahan, Ruth, Dorothy Arnold, Irène Monahan, M. Frank Collin de Montréal, Mlle Gabrielle Caubier, petite Gaspésienne, M. Laurent Lambert, M. et Théodore Bélisle, St-Jean-Baptiste, Paul Morissette, et autres.

Mlle G. Messier est de passage ici: elle doit retourner à Barré en septembre.

Mlle Arzélia Larose, de Central Falls, R. I. est aussi à St-Pie.

Ces jours derniers les RR. FF. Georges-Emile et Jean-Denis, de la Communauté des RR. FF. du Sacré-Coeur, étaient de passage chez Mme Ernest Bousquet et chez leur père, M. Camille Martin, de St-Pie, où s'est réunie toute la famille à un dîner intime.

MONT ST-GREGOIRE

Jeudi dernier, eut lieu le mariage de Mlle Flore Tétréau avec M. Romuald Boucher de St-Alexandre d'Iberville. Après la réception chez M. V. Boucher, ils partirent en voyage de noces à Ottawa.

M. Adrien Lazure fils de M. D. Lazure conduisit à l'autel Mlle Rose-Alma Goyette d'Iberville. Nos meilleurs vœux aux jeunes époux.

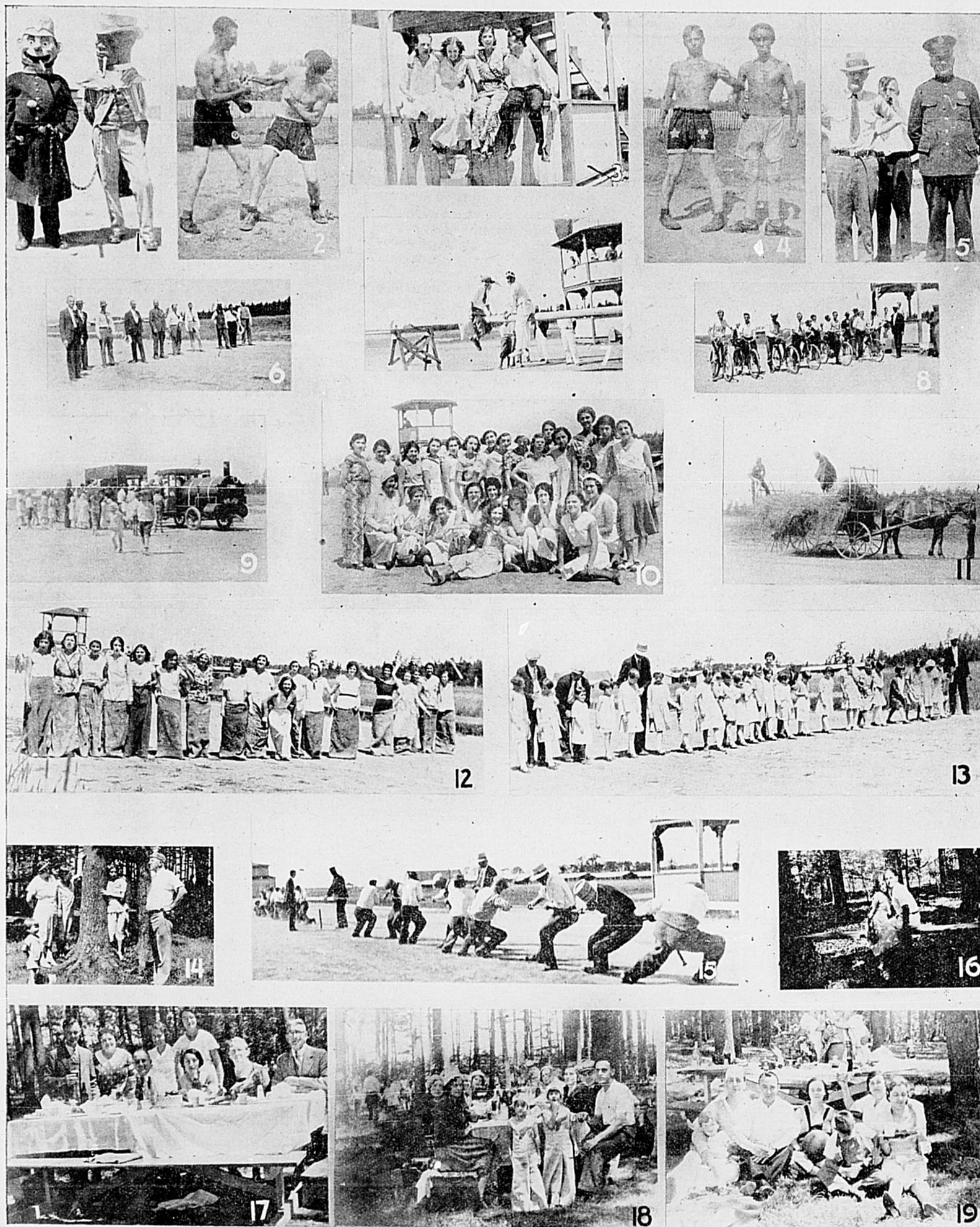
La mort vient d'enlever à sa famille M. Thomas Barrière, à l'âge de 74. Après plusieurs mois de souffrances, ce veillard s'est éteint à la demeure de son gendre M. Ed. Ménard de St-Jean, entouré de ses 6 enfants. Nos sympathies.

En visite chez M. H. Choquette, Mlle Ida Maillette de Drummondville; — Chez M. Alp. Labarre, M. et Mme Dr Hills de Springfield, Mass.; — Chez M. Nap. Tétréau, Mlle Lydia Ménard d'Iberville.

ST-BARNABE

M. et Mme Ludger Cloutier née Alice Blouin ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille Constance, Huguette née

AU DEUXIÈME PIQUE-NIQUE ANNUEL DE LA GOODYEAR



Quelques photographies intéressantes de notre dernier pique-nique: 1o La police et son prisonnier, à gauche M. M. A. Vincelette, à droite M. A. Beaudry. 2o. Les boxeurs Gosselin et Pineault. 3o. Il faut bien s'amuser, de gauche à droite, M. M. Moreau, Mlles Méthivier et Lapierre et M. Carrière. 4o. Les boxeurs Pineault et Larivière. 5o. De gauche à droite MM. Beaudry, Vincelette et le constable Petit. 6o. Courses des contremaitres. 7o. Combats d'orailleurs. 8o. Course de bicyclettes. 9o. Sur le point du départ. 10o. Groupe d'amis du dépt. des métiers à filer. 11o. L'apparition du diable représenté par MM. Moreau, Lussier et Beaugard. 12o. Course au sac. 13o. Course de fillettes. 14o. Sous le bois. 15o. Le dépt. des cartes l'emporte. 16o. De jolis amoureux. 17o. Le repas au grand air. 18o. Une belle table. 19o. Il faut se reposer lorsqu'on a trop mangé. (Cliché gracieusement fourni par la Goodyear)

le 24 août 1932. Parrain et marraine M. et Mme Arthur Gadbois née Laura Blouin oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Doria St-Jean.

Le mariage de Mlle Lina Messier fille de M. et Mme Paul Messier avec M. Louis Marquette fils de M. et Mme Louis Marquette père de Ste-Rosalie fut célébré le 30 août 1932 à l'église de St-Barnabé.

M. l'abbé Omer Cloutier a béni le mariage. Pendant la messe, un programme de musique fut exécuté par Mme Charles-Emile Marion, organiste M. Armand Larivière, Mlle Simonne Gadbois. Ils se réunirent tous chez M. Paul Messier parents et amis étaient conviés le soir même les mariés partirent pour un voyage aux États-Unis.

LAPRESENTATION

Samedi le 27 a été baptisé Marie, Colette, Suzanne, fille de M. et Mme Joseph Leduc, parrain et marraine, Mlle Jeannette Leduc et M. Julien Cordeau. La porteuse était

Mme Vve Hermas Tarte. Nos félicitations.

Le 29 août a été baptisé, Marie-Jeanne, Denise, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Berthiaume. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme François Berthiaume. Nos félicitations.

Mercredi de cette semaine a eu lieu en cette paroisse les funérailles de Mme Joseph Déforges âgée de 89 ans. La levée du corps ainsi que le service fut chanté par M. l'abbé Noisieux curé de cette paroisse. Nos sympathies.

Le 31 août après-midi a été inhumé en cette paroisse Jean-Guy fils de M. et Mme Ernest Chapdelaine âgé de six mois.

ACTON-VALE

M. l'abbé Cordeau, notre vicaire, est revenu samedi de sa retraite au séminaire de St-Hyacinthe.

Vu la mauvaise température, samedi soir les membres de la fanfare d'Acton-Vale n'ont pu ouvrir leur tombola.

Tout était prêt et il y avait de belles décorations et de beaux objets à faire tirer au sort.

M. l'abbé E. Gauthier est revenu d'une promenade aux chutes Niagara et aux Mille Îles. Il est enchanté de son voyage.

Le notaire G. A. Deslandes, d'Acton-Vale, est allé faire une excursion par affaires à Granby, Waterloo, Valcourt, St-Joachim et Montréal. Il était accompagné de sa mère, Mme L. O. Deslandes, sa tante, Mlle Beauvais et son frère.

M. Bédard, d'Acton-Vale, est revenu d'une promenade à Québec où il est allé visiter ses frères et soeurs.

Modern TAXIS Ass

TEL.

24

Toujours à votre service
46 Concorde

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux États-Unis par année\$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Produits

Ecole de Laiterie

BEURRE
CREME GLACEE
CREME DE TABLE

Gros et Détail

R. O. PICARD

234 CASCADES TEL. 513 ST-HYACINTHE

VERITABLE Savon de Castille FRANCAIS

Marque "LA TOUR" Marseille, France.

Garanti 72% pur d'huile d'Olive.

8 morceaux de 85 grammes pour 25
3 morceaux de 200 grammes pour 25
2 morceaux de 400 grammes pour 35

La Pharm. du Dr J.E.A. Collette

114 St-Antoine Tél. 348 ST-HYACINTHE

(Livraison Rapide dans toute la ville.)

